ZONZA SANTA LUCIA
DI PORTIVECHJU

Procès-verbal de la séance du conseil municipal
Du 12 avril 2025 à 10 heures 00.
En Maire de ZONZA.

André ALIFANTI

Une retransmission en direct de la séance sera diffusée sur la page Facebook de la Commune de Zonza.

Ordre du jour

Administration générale

- Signature d'un partenariat avec le Sporting Club de football de Bastia.

Tourisme

- Demande de classement de la commune de Zonza en station classée de tourisme : rectification de la délibération no2025-012 du 15 février 2025.

Budget et Fiscalité

- Vote d'approbation des Comptes de Gestion 2024 du comptable public : budget principal M57 et budgets annexes M57, M4 et M49.

- Vote des Comptes Administratifs 2024 : budget principal M57 et budgets annexes M57, M4 et M49.

- Vote d'affectation d'excédents 2O24 vers les budgets 2025 : budget principal M57 et budgets annexes M57 Crèche et M4 office Municipal de Tourisme.

- Vote de subventions d'équilibre de fonctionnement du budget principal M57 2024 vers les budgets annexes M57 Crèche 2025 et M57 Cuisine centrale 2025.

- Vote d'attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025.

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

- Vote des Budgets Primitifs 2025 : budget principal M57 et budgets annexes M57, M4 et M49.

Affaires diverses (Questions non soumises à délibérations).

À 10 heures 00, le Maire ouvre la séance par l'appel des conseillers municipaux.

Présents (17) : Nicolas CUCCHI, Christian GIBERT, Patrick QUILICI, Emmanuelle ORABONA, Marie-Thérèse BARANOWSKY, Vincent LUCCHINACCI, Lisa BARTOLI, Paul André COLOMBANI, Mathilde FEDI, Marina MILLET Christelle PRIETTO, Francis GIANNI, Danielle PELLEGRINI Antoine CARLI, Jacky BARTOLI, Vanina MARCHI-VAN CAUWELAERT, Jeannine MAESTRATI.

Représentés (2) : Dominique GERONIMI, Christian PIU.

Absents (4) : Jean Sébastien GIUDICELLI, Anthony MUZY, Dominique PIETRI, Elise BARLAM (Arrivée à 10h04).

Secrétaire de séance : Lisa BARTOLI.

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2025 est approuvé par 17 voix pour, 3 abstentions.

Administration générale

Signature d'un partenariat avec le Sporting Club de football de Bastia.

Le Maire : « Signature d'un partenariat avec le Sporting Club du Football Club de Bastia. Donc c'est un peu dans la ligne de ce qu'on avait déjà fait, même si tu veux bien en dire le mot ».

C Gibert : « oui. En fait, c'est un projet, je dirais, sociétal. C'est le Football Club de Bastia, mais je dirais, il n'y a pas un centime qui rentre au foot professionnel, en fait. C'est un projet sociétal avec une forte partie sociale, une partie culturelle. Et tout ça pour venir en aide, notamment, mais pas seulement, aux villages de l'intérieur. Par exemple, ils envisagent... Il y aura un fonds, en fait, de l'argent, pour aider, par exemple, « I bancaroti », comme on disait, pour les aider, pour aller dans les villages. Aussi de l'argent qui va servir aux jeunes pour préparer le brevet, préparer le baccalauréat. Donc ça n'a rien à voir avec le foot professionnel. C'est vraiment, je trouve, là, pour le coup, en fait, ça ressemble étrangement, même, déjà, la politique que mènent beaucoup de communes, notamment la nôtre. Voilà. Si vous voulez en savoir plus, j'ai des... Il y aura aussi des visites dans des maisons de repos, dans des hôpitaux. Alors, je ne sais pas comment. Normalement, ça devrait être mis en œuvre au mois de juillet. Voilà. Non, franchement, c'est quelque chose... ».

Le Maire : « Ok, des questions ? Non.

Adoptée à l'unanimité ».

Tourisme

Demande de classement de la commune de Zonza en station classée de tourisme : rectification de la délibération no2025-012 du 15 février 2025.

Le Maire : « Alors, vous n'êtes pas sans savoir que la commune, maintenant qu'elle a eu son PLU, va pouvoir finaliser... Bonjour, Élise. Va pouvoir finaliser sa démarche de stabilisation juridique, notamment de la compétence tourisme. Donc, j'excuse Jean-Sébastien Giudicelli, qui est retenu pour d'autres obligations. En fait, vous avez déjà voté cette délibération. C'est à la marge, il fallait modifier au détail. L'idée, quand même, qui est importante pour la commune, sachez-le, c'est que, fort du PLU, maintenant, on va pouvoir arriver sur station classée.

Je vous rappelle toute la démarche qui a été faite, la première, c'était récupérer la compétence tourisme, par voie délibérative, qui n'a pas été contestée jusqu'à présent, sa stabilisation, il a fallu avoir l'appellation de commune touristique. C'est fait. La charte qualité en catégorie 1, où on est sortis premiers de France. Il nous reste la dernière étape, qui est celle de station classée, et qui est initiée.
Des questions ? Qui est pour ? Contre ? Il n'y en a pas ?

Adoptée à l'unanimité ».

Budget et Fiscalité

Vote d'approbation des Comptes de Gestion 2024 du comptable public : budget principal M57 et budgets annexes M57, M4 et M49.

Le Maire : « Donc vous avez reçu normalement les comptes du comptable public, est ce qu'ils appellent des observations. Je les mets au vote. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Il n'y en a pas ? Adopté par 17 voix pour, 3 Abstentions ».

C Bianconi : « Comptes de gestion ? ».

Le Maire : « C'est le vote de compte de gestion. Oui, vous avez le M49, c'est ça on a voté M57, M4 et M49. On est bon ? On passe au vote du compte administratif. C'est bon ? Karine, c'est bon pour vous ? Je l'ai demandé parce qu'il y a le M57, le M4 et le M49. Je l'ai fait voter distinctement. Donc on a voté le M57, vous venez de voter le M4, on vote le M49. Je les ai séparés au vote, Karine, ça ne vous pose pas de problème ?

K Guilbaud : « Non ».

Le Maire : « Ça marche. Donc vote et approbation des comptes de gestion du comptable public pour le M49. Pas d'observation ? Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Trois. OK.

Adopté par 17 Voix ».

Vote des Comptes Administratifs 2024 : budget principal M57 et budgets annexes M57, M4 et M49.

Le Maire : « Une fois les par coutume, avant que je vous fasse la présentation du budget, du compte administratif, que vous le savez, je ne le voterai pas, je vais laisser en priorité la parole à l'opposition qui le souhaite, si elle le souhaite, pour donner sa lecture et son analyse budgétaire. Vous avez reçu tous ces documents il y a 12 jours ».

A Carli : « On peut dire qu'il y a continuité dans vos actions. En gros, ça reprend les chiffres et il y a l'évolution par rapport à l'année précédente. On n'a rien d'autre à ajouter, sinon qu'on n'est pas d'accord sur tous les points que vous développez. Vous avez vu qu'on vote certaines propositions que vous faites. Je regrette encore une fois, je vais dire que je radote, mais qu'on ne soit pas associés aux commissions, parce que nous, en tant qu'opposition, aujourd'hui, on n'existe pas dans les commissions.

Les finances, justement, c'est un peu gênant. C'est tout ce que j'ai à dire. Et nous, dans l'ensemble, on ne votera pas contre, mais on s'abstiendra sur le vote du budget. Donc on n'a rien à ajouter. Sinon, oui, une chose, c'est qu'on aimerait consulter les grands livres comptables.

Est-ce qu'il est possible de les consulter en mairie ? Est-ce qu'il faut qu'on vous écrive, que vous me donniez rendez-vous, ou on peut venir à tout moment ?

C Bianconi : « Sur rendez-vous, parce que les services sont occupés, mais sans problème, oui. Que les services aient le temps de vous consacrer... ».

A Carli : « On envoie un message à qui ? ».

C Bianconi : « ? À moi, si vous voulez ».

A Carli : « C'est tout ce que l'on avait à dire ».

Le Maire : « ? Très bien, je vous remercie. On arrive maintenant à l'acte relative pour le compte administratif de la crèche, donc ça va me permettre un petit peu de rentrer dans le détail des opérations de la commune, donc sur les dépenses et sur les recettes. Le compte administratif 2024, en recettes, on est à 870 234,26 euros pour 869 154,12 euros de dépenses de fonctionnement, avec un investissement en recettes de 1781,80 euros pour 17 224,27 euros. Donc, la crèche, pour nous, c'est un outil indispensable, vous le savez.

Son compte, 869 154 euros, ce n'est pas anodin, c'est un effort considérable que la commune consente à la petite enfance. On était hier, d'ailleurs, encore avec la PMI et on a fixé le cap pour continuer dans ce sens-là. La structure accueille 85 enfants tout au long de l'année, 78 familles qui ont pu bénéficier de cette structure. Un bon fonctionnement de ce service avec un budget général de la commune, qui a versé quand même une subvention d'équilibre de 147 000 euros, ce qui représente 16 % du total des dépenses de fonctionnement, avec un net recul par rapport à 2023, qui est grâce, notamment à une optimisation de la gestion de la structure. Il faut que vous sachiez qu'on a un contrôle de gestion permanent, notamment, qui nous permet de faire reculer et de valoriser un effort de gestion sur toutes les structures qu'on gère pour la collectivité. Donc, le taux de remplissage de la crèche est quand même de 86 %. La participation des familles s'élève à 177 947 euros, avec un partenariat de la CAF qui nous permet un versement de 532 992 euros. Les charges du personnel s'élèvent à 771 054 euros, soit 19 temps pleins, dont deux apprentis et une secrétaire à mi-temps. Là encore, on a un vrai sujet sur la formation. Donc, la commune s'engage très fortement pour prendre un certain nombre d'apprentis formés, ne pas se retrouver en déshérence sur la structure puisque c'est extrêmement normé et on a besoin de personnels qualifiés, notamment en petite enfance et surtout sur les autres filières puéricultrices qui ne courent pas les rues.

Je lance un appel d'ailleurs si vous avez dans vos relations, y compris des gens qui souhaitent s'investir dans cette filière, à nous contacter parce qu'on recrute toujours volontiers les auxiliaires. Voilà. Je vais vous présenter maintenant le budget de la cuisine centrale de 2024. Ça, c'est une réussite un petit peu de la mandature. On est plutôt contents. La dépense de la cuisine centrale, c'est 907 068 euros pour 901 969 euros de recettes. Le compte administratif de la cuisine centrale de la commune s'élève donc à 907 000. C'est une structure qui est maintenant passée à 90 000 repas. Je vous laisse apprécier l'effort que la commune fait là-dessus. C'est 90 000 repas tout au long de l'année pour un bon fonctionnement du service. Le budget de la commune verse une subvention d'équilibre de 468 000 euros ce qui représente 51 % au total des dépenses du fonctionnement. Deux points de moins qu'en 2023. Vous voyez encore un effort de gestion, une participation des familles et des anciens qui s'élèvent à 428 000 euros et des poussières. Les anciens qui aujourd'hui peuvent bénéficier sur l'entente du territoire de l'Alta Rocca d'une prestation appréciable. Des repas de qualité faits en circuit court pour 9,50 euros. Il faut rappeler quand même que c'est plutôt favorable et ce qui permet notamment le maintien d'aides à domicile un élément déterminant dans le confort de nos seniors. Les charges du personnel s'élèvent à 414 000 soit 10 ETP qui permettent 45% des dépenses de fonctionnement.

Je souligne quand même qu'en 5 ans ces emplois ont été stabilisés. Les emplois qui ont été déprécarisés qui permettent aujourd'hui d'avoir de véritables projections et un service qui fonctionne plutôt bien voire même très bien. Je les salue d'ailleurs s'ils nous écoutent. La mise en œuvre de ce service public à destination aussi du petit âge jusqu'au bas âge permet donc de favoriser et de bénéficier de repas à prix modiques. Donc c'est complètement la politique sociale qui a été initiée par le CCAS et donc Manu et aussi Mathilde sur la politique sociale avec trois axes principalement l'enfance, les seniors et les précaires. Donc aujourd'hui les enfants défavorisés peuvent bénéficier des services de la cantine pour moins de 1€, pour les repas qui sont livrés c'est 9,50€ pour les anciens et toute une politique d'accompagnement avec le panier solidaire et l'installation des restos du cœur sur la commune. Normalement maintenant une fois que la mandature sera terminée on ne pourra plus avoir faim sur la commune de Zonza et toutes les personnes en difficulté pourront bénéficier je dirais d'une action sociale efficace en fin.

Le compte administratif de l'office du tourisme maintenant qui a un bilan assez remarquable donc en matière de recettes et on le verra au budget c'est 561.000€ de recettes avec 41.000€ d'investissement de recettes pareilles. En dépenses on a 439.000€ de dépenses en fonctionnement pour 20.285€ de dépenses d'investissement. Donc le compte administratif de Zonza Sainte-Lucie tourisme s'élève donc à 439.774€ dépenses de fonctionnement pour 561.568€ de recettes. Alors depuis notre arrivée alors je salue son président Jean-Sébastien qui s'excuse ce service donc est complètement transformé ça y est son statut juridique est enfin stabilisé je vous rappelle quand même que le premier budget de l'office c'était 80.000€ et qu'on va sortir à 845.000€ de budget c'est-à-dire avoir 10 fois plus. Son statut juridique est en spic ce qui nous oblige tous et notamment une forme de vigilance s'accrue sur sa gestion autonome et financière puisque le budget général comme vous le savez tous ne peut plus abonder maintenant l'office. La structuration qui a été réalisée avec la reprise de la compétence tourisme par l'application de la loi TRADES a permis de déprécariser quand même 4 emplois. Je salue la structure avec deux beaux projets on en parlera à Zonza et Sainte-Lucie pour notamment les nouveaux offices qui sont en construction. Une fois qu'on a récupéré la dénomination de la commune touristique c'est une phrase de le dire mais c'est un combat de le faire. Toutes les communes ne l'ont pas fait Il y a d'autres communes en corse qui l'ont perdu même. De constituer les dossiers relatifs à son obtention les labels qualité et tourisme catégorie un je vous rappelle que la commune est sortie championne de France quand même, première dans le classement. Les services travaillent actuellement sur un statut de station classée vous venez de voter la délibération modificative qui va nous permettre d'être à l'échelon communal d'avoir un outil unique en Corse ou quasiment et de nous démarquer complètement et d'assumer ce que nous sommes c'est-à-dire une commune touristique qui s'inscrit quand même dans la gestion des flux et dans la protection de son environnement. C'est un long travail de fond qui commence maintenant à porter ses fruits puisque le recouvrement de la taxe de séjour a augmenté je vous l'ai dit de 250% et 250% c'est-à-dire sans augmenter les tarifs. C'est le travail de cette collectivité par rapport à 2020 où on avait 176 000€ de taxes et on en a maintenant 617 000€ au compte administratif 2024 que je vous laisse apprécier la marge de progression. La structure a reçu 65 000 visiteurs dans l'ensemble de ces bureaux qui sont ouverts sur tout son territoire les charges du personnel s'élèvent à 344 000€ vous avez les chiffres en face et 7 saisonniers et un apprenti.

Je vais vous présenter maintenant le CA des mouillages. Je vais vous saluer quand même c'est bien je vais profiter de ce compte administratif qui est le dernier de la mandature qui me permet de regarder un petit peu l'ensemble du travail accompli. Les mouillages 2024 en dépense sur la section de fonctionnement en recette surtout on a 257 111 euros loin d'être neutre pour 234 000 euros de dépenses avec 60 957€ en investissement pour 86 843€ en dépenses d'investissement.

Donc ce compte administratif à 234 000 il y a un excédent quand même de 22 000 c'est un résultat qui est définitif et un solde excédentaire quand même de 157 000€ je tiens à le saluer qui s'améliore quand même de 17 %. Donc la régie des corps morts qui gère 408 mouillages qui sont répartis sur 5 sites donc il y a Vardiola, Cataro, Pinarello 1 et 2 le recouvrement de la taxe d'amarrage a augmenté de 21% là aussi on n'a pas trop augmenté les prix un petit peu depuis 2020 l'excédent budgétaire de ce service a été multiplié par 2 depuis notre arrivée aux responsabilités je tiens à le signaler j'en profite pour saluer le travail de la commission des affaires maritimes dans laquelle siègent l'ensemble des élus et où l'opposition est également représentée un mention spéciale pour Marina quand même qui a beaucoup travaillé sur ces sujets-là, je tiens à la remercier parce que honnêtement c'était pas facile vous le savez non seulement aujourd'hui ce service fonctionne bien il a été légalisé les résultats ont été multipliés par 2 mais on bénéficie d'une AOT jusqu'en 2036, ce qui nous laisse largement de quoi nous projeter donc merci à vous. Les charges du personnel s'élèvent à 63 188 euros donc c'est 2 ETP durant 5 mois et 5 saisonniers. Mention spéciale aussi pour le travail de Stéphane Gianni et de toute son équipe qui avance bien sur toutes ces questions-là, ça progresse, on gagne plus d'argent qu'avant, c'est sécurisé et on a aussi maintenant une sécurisation de l'ouverture de ces de ces services puisqu'on démarre bien.

M Millet : « On démarrera aux dates prévues ».

Le Maire : « Parfait, donc ça roule bien, parfait donc là encore un service qui est important qui est stabilisé qui va nous permettre aussi notamment sur la partie terrestre d'avancer correctement.

Maintenant le CA M49 2024 donc M49 je vous le rappelle c'est l'eau et l'assainissement sur la partie montagne puisque le reste de la commune est géré par le sivom du Cavo que j'ai l'honneur de présider. Pour la partie montagne on est en 2024 dépenses de fonctionnement 140 657€ pour 128 552€ de dépenses, en recettes donc pareil en investissement 96 852,18€ pour un million de recettes en investissement donc là c'est très important pour nous pour que les travaux de réhabilitation donc sur la partie montagne en AEP sont pratiquement achevés je vous rappelle que la commune s'est investie à hauteur de quasiment 1,4 millions là-dessus qu'on vient de préciser que la station UV nécessaire au traitement de la qualité d'eau sera en fonction d'ici fin 2e trimestre 2025 les travaux qui sont relatifs à la rénovation d'AEP ont concerné un kilomètre cent de canalisation d'amiante ciment aujourd'hui on a aussi enclenché la rénovation des 5 réservoirs à la montagne alors durant cette mandature quand même on s'est attelé à mettre en conformité l'ensemble des réservoirs on a régularisé les 4 prises en rivière et 2 captages à la source, c'est un dossier qui a été réalisé par le bureau d'études d'Ingé corse que je salue pour un montant de 19 000€ et des poussières, c'est un dossier qui a été déposé le 26 juin 2022 que l'Etat nous doit encore en régularisation on est toujours dans l'attente d'une réponse de leur part mais quand même on aura bouclé cette histoire. Alors ce service sachez-le c'est 400 abonnés pour l'eau et 23 commerces mais grâce à la mise en place d'un suivi rigoureux et de fiabilisation de données, le recouvrement de la redevance vous entendez ce que je vous dis est passé quand même de 44 391€ à 138 934€ toujours sans augmenter le prix de l'eau c'est une augmentation de 213 %, je tiens quand même à vous faire rendre compte du budget parce que j'ai pris quand on est arrivé à maintenant comme c'est le dernier ça vous permet d'avoir des éléments de comparaison et surtout d'apprécier la qualité du travail de cette équipe municipale. Voilà donc pour le l'eau et l'assainissement j'oubliais quand même de parler de nos partenaires j'en parlerai au moment du budget mais je voudrais aussi remercier l'implication de nos partenaires, notre adjointe Marie-Thérèse Baranowsky notamment sur la politique des hameaux qui veille toujours à ce que la répartition équitable de l'ensemble des dispositifs se fasse et je crois qu'on a été au rendez-vous de la promesse qui avait été faite.

Cette promesse a été tenue de rénover l'ensemble des réseaux de nos hameaux isolés, voilà ils vont passer en mode UV comme nous très bientôt voilà et ça me permet de saluer tous les habitants de Paccionitoli et de Carabonna. Merci Marie Thé.

Le Camping, dépense recette, fonctionnement en recette 18 060€, dépenses 21 086 €, c'est un service qui présente toujours un déficit structurel qui tend à s'améliorer chaque année, ce qui permet à la commune d'investir pour améliorer la qualité du service. Depuis que nous sommes arrivés aux responsabilités, nous avons réalisé les travaux nécessaires à sa réouverture, je vous rappelle qu'il était fermé parce que la commission de sécurité l'avait fermé, il est important de souligner que des efforts de gestions ont été mis en place. Il y a une augmentation de 106% des recettes, c'est à noter que nous avons une politique dynamique là-dessus depuis 2020 où la somme perçue s'élevait à 9 000 €. Il y aura des modifications au niveau du budget que je vous présenterai. Patrick, si tu veux dire deux mots, comme vus le savez mois je suis déporté sur ce sujet-là, sur ces questions, je ne m'occupe pas pour ainsi dire du camping municipal ».

P Quilici : « On a fait des améliorations, on a amené du tuf pour améliorer les emplacements, on a changé les barrières qui étaient pourries on a repeint, cette année on va refaire des travaux et surtout on a embauché un gardien de nuit pour sécuriser le camping ».

Le Maire : « Ok merci ».

V Van Cauwelaert : « Il y a eu combien de personne au camping ? ».

Le Maire : « On mettra aux voix après les explications, je termine mon déroulé… ».

P Quilici : « Cette année, il y a eu moins de monde en septembre, il y a deux ans on avait fait 8 000 €, cette année on a fait que 2 000 € a cause du mauvais temps ».

Le Maire : « Juste d'un point de vue technique, je ne participerais pas au débat sur le CA, je ferais la présentation, après je sors et vous aurez tous le loisir de faire ce que vous avez à faire. ok alors maintenant le CA du BP donc comme je vous le disais on a pris soin quand même de d'essayer d'observer on l'a fait en commission des finances je salue aussi le travail de la commission des finances et d'Elise Barlam qui n'en a pas manqué une seule quand même en 4 ans, 5 ans maintenant, voilà donc là-dessus on a un retour donc on a choisi quand même d'avoir une période d'observation, on a pris 10 ans en fait ça nous permet d'avoir une analyse fine et de bien identifier les trajectoires, de voir le travail qui est fait et surtout la suite de ceux qui viendront après nous pourront faire ce qu'ils auront trouvé et surtout ce qu'ils pourront encore faire. Voilà donc alors les dépenses, en recettes, les recettes de la commune aujourd'hui c'est lisez bien 8 908 638€ donc de recettes pour 7 748 000, 740 € de dépenses avec un investissement 2 945 030, 43€ pour 3 479 373, 02 de dépenses. Le résultat de l'exercice est sur la section de fonctionnement de 1 159 988,15€ avec un report antérieur de 3 186 000,60€ pour un résultat donc de 4 345 956€, je répète 4 345 956€ en investissement donc moins 534 342€ pour un reste à réaliser en dépenses de 2 509 282€, avec un reste à réaliser en recettes, j'insiste, reste à réaliser en recettes de 6 307 732€, pour un résultat, donc, qui remontera à la section d'investissement de 3 021 960€. Donc, la section de fonctionnement des dépenses, le travail de restructuration qui a été fait par les services depuis notre arrivée, depuis le début de notre mandature, avec, je vous le dis toujours, un souci qu'on a toujours qualifié d'effort de gestion. Notre souci, quel était-il ? C'était, on avait un budget qui n'était que dans le fonctionnement, de retrouver une dynamique d'investissement et surtout de rééquilibrage qui sécurise l'action. Le travail de restructuration des services a rendu à l'usager, qui a été rendu quand même considérable, on le dit, ça a engendré une augmentation mesurée des dépenses de fonctionnement aussi. Mais, malgré ce contexte, on a réussi à contenir l'ensemble des dépenses par rapport à l'année dernière, puisque le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 8 041 000€.

On enregistre donc une baisse de 3,6 %, donc ce qu'il faut souligner quand même dans un contexte d'inflation, qui est toujours élevé, de 4,9 %, donc je vous laisse apprécier l'effort de gestion. En résultat cumulé, la section de fonctionnement représente un solde excédentaire, donc de 4 345 956€, soit 36 %, de plus quand N-1. Alors, je vais vous donner un peu pour mémoire aussi les prévisions du budgétaire. Donc, ce qu'on a fait au niveau du 011, qui sont les dépenses courantes, on avait mis au BP 1,8 millions, on a fait 1,5 millions, moins 18 %, sur le 012, qui sont les charges du personnel, on était à 4,6 millions, on a fait 4,2 millions, moins 1 %, je vous donne les grands chiffres. Sur le 65, on est passé de 1,4 millions à 1,1 millions, soit moins 23 %, donc les dépenses réelles de fonctionnement, par rapport au budget, sont à moins de 12 %. Pareil, dans l'autre sens, pour les prévisions pour les recettes, sur le 70, on fait plus 13 %, et plus 12 % sur le 73, donc les recettes réelles de fonctionnement ont, elles, augmenté de 11 % par rapport au budget. Le total, et ça c'est important qu'on en parle, le total des charges de personnel s'élève aujourd'hui à 4,2 millions, c'est-à-dire, il y a des ratios, donc c'est un ratio qui est de 55 %, donc c'est un ratio qui est conforme et contenu, malgré l'intégration de l'ALSH. Je vous rappelle que cette année, dans le budget, dans le 012, on a réintégré l'ensemble des agents de l'ALSH. Malgré ça, on est resté à 55 %, et on pourrait pondérer encore davantage ce résultat, puisque le remboursement des charges inhérentes aux arrêts de travail, qui est maintenant suivi très scrupuleusement, pour un montant de 53 000€, on aurait un taux à 53 %, ce qui est, je dirais, un objectif pour bien des collectivités. Donc, au 31 12, on a 117 agents en activité et 13 en arrêt de travail. Le budget de la commune, c'est 84 agents en activité et 10 agents en maladie. Celui de la crèche, c'est 17 agents en activité, dont 2 en maladie. La cantine, c'est 10 agents en activité, 1 agent en maladie. L'OT, c'est 6 agents, dont 1 apprenti. En définitive, en excluant les apprentis, ce qui avait sans doute été fait dans les effectifs de 2023, on a une augmentation réelle de 3 postes, pour le coup, sur la mandature. Donc, on a recruté un pâtissier, on a recruté un chargé de mission pour le jardin partagé. Donc, ça, c'est pour le CCAS, Emmanuel. Et on a recruté également une secrétaire au CCAS. Donc, 2 agents pour le CCAS. Donc, ça, ça faisait partie quand même de nos missions principales, doter le CCRS de locaux et aussi de personnels dédiés. C'est chose faite. Ça avance plutôt bien. Et enfin, on fait un virement de 2 435 848€ à la section d'investissement, soit 31 % de la section. C'est-à-dire qu'on réinvestit, on réinjecte dans l'investissement, 31 % du fonctionnement. On va s'apprécier quand même le montant : 2,4 millions.

Sur le personnel, je voudrais dire aussi saluer l'ensemble des équipes, parce qu'on a, il me semble, en tout cas, c'est le sentiment que j'ai pour être tous les jours à la mairie, on a plutôt une adhésion assez intéressante de l'ensemble des agents qui nous aident vraiment et qui contribuent avec énergie, volonté, enthousiasme pour la grande majorité. Bon, après, on ne peut pas faire, évidemment, chacun, il met ce qu'il veut dans son travail. Mais je suis content parce qu'ils répondent toujours présents, y compris dans des moments qui sont même parfois en dehors de leurs heures de travail. Et on les remercie pour ça. Je dois dire aussi qu'on a tenu à mettre l'accent sur la déprécarisassions des personnels. J'y tenais. On l'avait annoncé, on le dit. Ça coûte un peu d'argent, mais ça nous permet d'avancer là-dessus. On a mis l'accent sur tout ce qui était ticket restaurant, tout ce qui était aussi mutuel, heures sup', enfin, bonification. Et puis, surtout, avec un véritable suivi de carrière, avec des plans de formation pour la plupart, et pour les plus jeunes d'entre eux. On a remis en place le comité technique, le CHSTC, qui à chaque fois valide l'ensemble des décisions qui sont prises. Enfin bref, on a remis ça dans un cadre légal et normal. Je pense aussi aux lignes directrices de gestion, aux entretiens annuels, qui nous permettent quand même de damner toute la considération, toute la considération, je dirais, aux gens avec qui on travaille, et qui nous le rendent bien. Et en le rendant bien, ils le rendent surtout la collectivité avec des services qui fonctionnent bien, que ce soit la crèche, la cantine, l'administration, et tout ce qui s'en suit. Donc merci à eux.

Et donc, j'ai l'habitude de dire, notre première ressource, notre première richesse, on y met toute l'attention et le talent de cette équipe pour faire en sorte que ça fonctionne. Et on est plutôt contents, sans faire d'autosatisfaction, mais on est quand même contents du résultat, et ce n'était pas gagné d'avance. Merci d'ailleurs aussi à la Direction générale des Services. Sans dire, mais en le disant, c'est bien aussi.

La section recette, maintenant, que je n'ai pas tout à fait terminée, parce que je voudrais quand même vous faire un petit historique qui va bien vous... Voilà, ce n'est pas tout à fait celui-là encore, mais ce n'est pas grave, on va le mettre quand même. Pour répondre aux objectifs qu'on s'était fixés, pour lesquels on avait été élus, on a créé donc de nouvelles ressources. On a créé de nouvelles ressources, vous entendez bien, sans utiliser le levier fiscal depuis 2020. On aurait pu... Les chiffres que vous voyez, ce n'est pas... On a augmenté les impôts. Hormis la THRS, c'est un autre sujet, mais on n'a pas augmenté les impôts qui ne représentent qu'une petite partie du travail qui a été fait. Donc les recettes... Alors, on a créé de nouvelles ressources, et ces recettes de fonctionnement, plus précisément les ressources, sont passées de 6,3 millions, dont je vous parle de 2020, à 8,865 millions, c'est-à-dire près de 9 millions. Donc à la clôture de cet exercice, on a 41 % de produits de fonctionnement supplémentaire. 41 %, qui sont réinjectés pour le développement de la commune et dans les infrastructures nécessaires à la population. Donc, j'insiste sur ce point-là. Pourquoi ? Parce que vous allez voir que le montant sur l'investissement, il est encore plus intéressant. Sauf que les recettes d'investissement, il y a un caractère plus aléatoire que les recettes de fonctionnement. Pourquoi ? Parce que demain, la politique de l'État ou de la région change sur les produits d'investissement qu'on sait prendre aujourd'hui. Ils peuvent fondre comme neige au soleil parce que ça peut être conjoncturel, parce qu'il peut y avoir des tas de raisons, parce qu'il n'y a plus d'argent, par exemple. Nous, par contre, ça, on l'a bien anticipé. Donc on a bien fait en sorte que nos recettes de fonctionnement soient là et présentes. Et surtout, vous le verrez, comme on a désendetté complètement la commune, on se laissera à toute latitude au cas où l'État ou la région fassent défaut pour pouvoir, avec un EV bien clair, amener à terme toutes les opérations qu'on a mises en place. Donc, 41% de recettes soignants, j'insiste parce que c'est important, c'est historique. Merci, c'est tout votre travail. Les ratios, l'épargne brute ou la CAF, un des éléments, je dirais, d'analyse financière les plus importants pour pouvoir voir où on en est. Sur les recettes réelles de fonctionnement, on a un taux qui est aujourd'hui historique. Puisque la CAF est à 1,135,648 euros. Vous avez là le tableau de l'évaluation de la CAF, vous le voyez, elle est en chute libre. C'était assez compliqué, je ne vous parle pas de 2014, elle était ultra négative. Donc 2015, 2016, 2017, vous aviez une forte hausse qui était le résultat d'une augmentation de 25% des impôts. C'était les contribuables qui avaient réalimenté la CAF. La différence aujourd'hui entre 2023 et 2024, vous voyez une CAF qui est extrêmement importante, sans augmentation d'impôts, mais surtout parce que les recettes de fonctionnement sont au rendez-vous. C'était important pour la CAF, retenez ces chiffres-là, ça laisse toutes les possibilités à la Commune, non seulement d'emprunter, mais de continuer à investir dans son sujet. Petit mémorandum, quand même. Lorsqu'on est arrivé aux responsabilités, on avait demandé à ce qu'un audit soit fait. Donc l'audit de Kopfler, qui était référent à la matière, puisque c'est lui qui audite toutes les collectivités de France, en tout cas les grandes, avait fixé à la Commune de Zonza un objectif en matière de produits de fonctionnement et l'objectif c'était 1 million d'euros. On a fait 2 700 000 euros, presque 3 millions. On est presque 3 fois au-dessus de l'objectif de Kopfler et je tenais aussi à le souligner sur les ratios de capacité de désendettement et là je veux quand même vous montrer, c'est très important, l'état de la dette de la commune. Donc la capacité de désendettement de la commune, c'est encore record, on est aujourd'hui à 1,4 ans, moins de 1,4 ans de désendettement. La moyenne de la Strat, c'est 3,5. Donc pour une commune qui est un peu hors norme par rapport à la nôtre, inutile de vous dire qu'on n'a plus de dette, pratiquement.

Le ratio mesure la charge de la dette d'une collectivité qui est relative à sa richesse. Si la dette en 2014 pesait sur la commune 136%, je vous laisse regarder ce petit diagramme là ou vous le voyez, il est très parlant sur l'action de la commune sur les finances. Je vous laisse apprécier, parce que même si on n'est pas calé en finances, un petit diagramme simple arrive à faire comprendre à tout le monde le travail qui a été fait. 2014, c'était pratiquement 8 millions de dettes pour 6 millions de budget. Aujourd'hui, on est en 2024, donc ça veut dire 136% d'endettement. En 2024, après notre action depuis 2020 d'ailleurs, vous voyez que la dette est à moins de 2 millions. On va être à 29 millions de budget, ça veut dire que c'est quoi le taux ? 5%. On est passé de 136% d'endettement à 5% d'endettement. Ça, c'est bien aussi de le voir. Ensuite, très important pour moi, le service à la population parce que ça, c'est important, sur les dépenses réelles de fonctionnement, c'est le tableau d'après. Je vous le montrais, c'est ça. C'était de 8 308 000 à 136%, et aujourd'hui, on est à 7%. 7%, du budget non consolidé à 22,9%. Ensuite, service à la population, on passe au suivant. Ça, c'est l'évolution des recettes propres à la commune. C'est un diagramme qui nous plaît bien parce que vous voyez, 2024, 2015, 2017, 2018, 2019, il ne se passait rien. Tout le monde le voit, qu'il ne s'est rien passé pendant toutes ces années-là. Et donc là, depuis le 2019-2020, quand on est arrivé, on a pris 1 million. Ça, c'est notre travail. C'est pratiquement la CAF de la commune. Ça, c'est tout le travail de la collectivité. C'est les parkings, c'est la bonne gestion de l'eau, c'est tout ça. La taxe de séjour, notamment, les 200% et le reste. Après, un autre diagramme, s'il te plaît. Ça, c'est bien aussi. Je l'aime bien, celui-là. C'est l'évolution des dépenses d'investissement. Donc, vous voyez, on est passé de 2020, de 1 million, aujourd'hui, à 18 millions. Donc, 8 millions en 23. On est, la commune, aujourd'hui, elle a investi 18 millions. Mais je voudrais quand même revenir avant celui-là, à l'évolution des recettes. Parce que je ne l'ai pas, celui-là. Je voudrais revenir à un tableau, voilà, c'est celui-là. Alors, ça, c'est important. Avant de passer à l'investissement, parce que je voudrais que tout le monde comprenne ce qui s'est passé. Regardez, ça, c'est un tableau. Vous avez l'évolution des recettes et des dépenses. En fonctionnement. On n'est qu'en fonctionnement, on ne parle pas de l'investissement. Quand vous regardez ça, vous allez en 2014. Vous voyez l'effet ciseau. C'était la période où on dépensait plus ce qu'on ne gagnait. Et donc, on faisait de l'emprunt pour se financer. Normalement, on n'a pas le droit de le faire. Mais bon, on l'a fait. On n'a pas le droit de faire de l'emprunt. Ça n'aurait pas dû passer le contrôle de l'égalité, ça. Il n'y a que l'État qui a le droit. Mais non, on l'a fait. Là, on ne le fait plus. Regardez les trajectoires. De 2014 à 2024, quand vous regardez aujourd'hui les recettes de fonctionnement, et vous regardez l'inversion des coûts, non seulement on n'a plus d'effet ciseau, mais en plus, maintenant, on se retrouve sur de véritables perspectives. Donc, on a les recettes de fonctionnement qui continuent à se développer. Et on a une stabilisation des dépenses de fonctionnement. Là, c'est clair. Ça laisse envisager sereinement l'avenir. Et ça montre le travail qui a été fait d'arrache-pied pendant ces 5 années de mandature. On va passer maintenant à l'investissement. Ça, c'était le fonctionnement. On a compris que sur le fonctionnement, on est plutôt tranquille. Et la commune a redressé plus que redresser le tir et plus que dépasser les objectifs de Kopfler. Ensuite l'investissement, on y est maintenant. Alors, s'agissant de la section investissement, les dépenses réelles, cette année, s'élèvent à 3,4 millions. Et 2,5 millions, il en reste à réaliser. Un total de 5,9 millions qui ont été mobilisés pour les investissements qui sont nécessaires pour la population de Londres. C'est un chiffre qui enregistre une progression de 26 %, entre N-1 et je vous donne le chiffre parce qu'il est important. La dépense d'investissement entre 2020 et maintenant 2025 a progressé de 430%. Donc, on est au rendez-vous de la promesse électorale que j'ai faite et que nous avons fait à la population de dire qu'il faut aujourd'hui que la Commune puisse enfin réinvestir. Et on a fait cette politique d'investissement sans augmenter les impôts et sans avoir recours à la dette. Parce qu'on pourrait avoir un 430% si dedans on avait collé 5 millions de dettes.

Donc, ce n'est pas le cas. C'est vraiment le travail qui a été aussi le nôtre d'aller chercher l'ensemble des produits d'investissement et l'ensemble des dossiers qu'on a montés puisque l'ensemble des opérations, vous l'avez vu, puisque vous les votez au fur et à mesure, sont financées à 80% par l'État et la région Corse notamment. Donc, à ce stade de la montage, compte tenu qu'il s'agit du dernier compte administratif puisque ça sera la prochaine municipalité puisque là ça s'arrêtera en mars et qui votera le prochain budget. En ce qui me concerne c'est donc le dernier budget de la mandature. Donc, il faut qu'on produise le montant des investissements réalisés sur le territoire depuis 2020. Je vous le donne. C'est 18 millions 838 000 euros. C'est-à-dire quasiment 19 millions qui ont été investis sur la commune depuis qu'on est arrivés. C'est sans nul doute la plus belle dynamique qui n'a jamais été enregistrée sur la commune. Jamais la commune n'a investi autant de montants, de tels montants sur son territoire en 4 ans de surcroît. Donc, je tiens vraiment à saluer le travail qui a été fait et on le voit d'ailleurs petit à petit, toutes les opérations sortent. Alors, c'est un peu long entre les marchés publics et le reste, mais on voit bien que quelque chose s'est passé. Pour mémoire, je vous le disais, sur la période de 2016 à 2019, je prends une mandature comparable. L'investissement était de 4 millions. Donc, on a fait 4 fois et demi plus en matière d'investissement et on est à la hauteur des enjeux de cette commune-là. Je pense que ce serait compliqué de faire encore plus, Céline Bianconi ? ».

C Bianconi : « Non, on aurait pu faire plus si la région nous avait donné les arrêts attributifs ».

Le Maire : « C'est politique, ça. Mais ils arrivent, ils arrivent. On a 900 000 euros que je vais récupérer. J'ai vu Jean Felix Acquaviva on devrait les récupérer sur l'avenir montagne. Enfin, l'état de la dette continue lui à baisser puisque l'encours de la dette, il est maintenant à 1,6 millions pour 23 millions. Donc, 7%, comme je vous le disais au lieu de 136%. Ah, ça c'est le budget vert. Je vais en parler après. Avant de parler du budget vert, parce que ça c'est important quand même, comme on est la seule commune à l'avoir mis en œuvre on va quand même vous parler de toutes les opérations qui sont faites. Il y en a 80, c'est ça ? Donc, 80 mais elles existent. Donc là encore, ce ne sont pas des opérations qu'on a mises pour dire équilibrer notre budget de fonctionnement. Non seulement elles existent, mais en plus, elles sont financées. Et donc, on est dans une pure, pure, pure, pure sincérité budgétaire. Voilà, je suis à l'aise. Donc, ça veut dire que tout ce qui figure au budget est notifié de façon régulière. Donc, on a sur les actions, les acquisitions de matériel, on a les bureaux informatiques, les circulations routières, les chemins communaux, le PLU, terminé, qui a coûté quand même pas mal d'argent lui aussi, les EP, les schémas d'accueil du Cavo notamment, là on va lancer celui de Bavella. L'extension du CCAS, je vous les donne brûle pour poing parce que c'est important d'avoir un peu en tête tout ce qu'on traite tous les jours. Il n'y a pas que de l'urbanisme. Les régulations foncières, la renaturation de Pinarello, bravo, ça c'est un beau projet, on a fait la moitié. Bon, les commerçants craignaient qu'on n'en soit pas dans les temps, moi je pense qu'on aurait pu le faire tout d'un coup. On l'a fait en deux fois parce qu'on montre encore qu'on est dans la concertation et évidemment, on ne voulait pas que les commerçants soient trop inquiets. Donc on l'a fait en deux fois mais c'est un très beau projet. Déjà la moitié, c'est super beau. L'aménagement de Zonza et des hameaux, l'aménagement du groupe scolaire de Sainte Lucie de Porto Vecchio, j'ai vu la salle d'ailleurs que le recteur est venu, c'était super, belle salle de classe. D'autres projets arrivent pour l'école aussi. Logements sociaux, hameaux plage, qu'est-ce qu'on avait encore ? Hydrants on a un sujet sur les hydrants. L'aménagement des bâtiments culturels et médicaux de Sainte Lucie de Porto Vecchio qu'on va bientôt inaugurer. Les grosses réparations de roulants, les cimetières, les réseaux de pluvial, la vidéoprotection, les matériaux roulants, la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, le sentier du littoral, l'extension de l'école de Zonza.

Le parc pour la RT 10 qui va commencer bientôt, là on est en phase d'attribution, les infrastructures sportives, le bâtiment pour le jardin de Zonza, la numérisation des archives, l'aménagement de Pinarello, la promotion de la communication, les aménagements des parkings de Zonza, le projet du parking et du musée de la Résistance, les rénovations énergétiques, on a fait fort aussi là-dessus, le plan d'adressage terminé, d'ailleurs on a un sujet aussi pour Paccionitoli et Carabonna pour qu'ils puissent vraiment l'utiliser, la microfolie, j'oublie tous les volets culturels, mais bravo aussi sur ces sujets-là. Toutes les acquisitions foncières, la commune va continuer sur les acquisitions foncières et immobilières, la création de l'OT, l'éclairage du sentier du littoral, le sentier du patrimoine, Médiathèque, je vous passe le détail, donc c'est quand même 5,3 millions d'euros de paiement avec 8 millions de subventions. Enfin, je voudrais qu'on arrive maintenant sur un point qui me plaît beaucoup, c'est qu'on a eu le choix d'avoir dans la politique qu'on mène deux outils.

Le premier outil, moi je ne sais pas travailler sans planification et pour ça il nous fallait notamment en matière d'urbanisme un document qui s'appelle le PLU, c'est fait. On a aujourd'hui, grâce au plan d'aménagement du développement durable qui est pratiquement réalisé, au moins à 60%, la possibilité de savoir où on va d'une part, et surtout de mesurer aussi l'impact environnemental dans chacune de nos décisions. Donc on a mis en place le budget vert qui avait un axe 1, et le premier axe c'est l'atténuation au changement climatique, donc ça veut dire ce que vous voyez sur ce diagramme, l'impact de ce budget sur l'atténuation au changement climatique. Donc on a procédé une analyse des dépenses d'investissement, alors l'analyse c'est quoi ? C'est 400 articles budgétaires qui ont été contrôlés, je vous laisse apprécier la quantité de travail. On a une cotation qui s'est établie selon 4 critères qui sont définis par une méthode qui est une méthode particulière qui a été approuvée par le ministère des finances. Donc on a ensuite un classement avec ce qui est favorable, défavorable, ce qui est neutre au niveau du budget ou ce qui n'est pas coté. Et là vous avez donc le diagramme qui donne la répartition de notre action. Donc 57% je dirais de nos dépenses répondent favorablement à cet axe-là. On a ensuite du neutre, 25%, bon ça c'est, je dirais, ça ne me plaît, 1% donc c'est du défavorable et les 17% sont non cotés. Donc on peut dire en sereinement que, très franchement, en matière d'atténuation du changement climatique, la commune elle est dans les objectifs de France 2030 ».

V Van Cauwelaert : « Comment vous établissez ce règlement ? Tu peux nous donner un exemple concret ? Favorable, défavorable, neutre ? ».

Le Maire : « ? Il y a une méthodologie qui a été faite dans le cadre de France 2030. Donc il y a différents axes. Sur ces axes, on prend les articles et il y a différentes cotations. Qu'est-ce qui est réputé favorable ou ce qui ne l'est pas… ».

C Bianconi : « ? Ce qui est réputé favorable, c'est renaturation de Pinarello, c'est aménagement d'un parc en entrée de ville, c'est aménagement d'un bâtiment, rénovation énergétique, aménagement d'un bâtiment résilient en centre de de Zonza. Ce qui est neutre, c'est toutes les études. Ce qui est défavorable, c'est quand on achète un véhicule thermique. Et ce qui n'est pas coté, ce sont les emprunts ».

Le Maire : « Vous le voyez, tous ces chiffres-là, à un moment donné, ça finit par nous... C'est difficile de se rendre compte. Et c'est quand même bien de savoir et de mesurer ce qu'on fait. C'est comme une auto-évaluation et ça, c'est un outil qui est très intéressant parce que ça nous permet franchement... Mais y compris au moment où on fait la demande de subvention. C'est ça qui est très important. C'est-à-dire que lorsqu'on s'interroge sur un projet, on va chercher la vertu environnementale qui va nous permettre d'ailleurs d'être davantage éligible.

On l'a fait à de nombreuses fois. Céline parlait de la renaturation. Sur le budget vert, par exemple, quand on a été interrogé, on a été la première commune à répondre sur le budget vert. Pourquoi ? Parce que, un, on y a vu tout de suite l'opportunité, mais surtout, on a su orienter d'entrée les demandes de subvention que vous faites quand vous votez un plan, quand on vous fait voter un plan de financement. Derrière nous, sur la motivation du montage du dossier, on sait déjà en amont ce qui va être suffisamment percutant pour que l'État nous réponde ou la région nous réponde. Et en fait, à chaque fois, systématiquement, on met des critères environnementaux efficaces. Concrètement, sur le pavage à Pinarello, il faut qu'il y ait une perméabilisation qui se fasse.

V Van Cauwelaert : « Et le parking ? ».

C Bianconi : « J'allais venir à cette question-là, et c'est très bien que vous la posiez. Normalement, quand on crée un parking, c'est favorable. Sauf que là, c'est une friche qui est renouvelée. Eh oui, c'était déjà un parking, c'était déjà un parking. Le fait de construire un bâtiment résilient... ».

V Van Cauwelaert : « On part d'une situation tellement défavorable… ».

C Bianconi : « Voilà, on part d'une situation tellement défavorable qu'on l'améliore en créant un bâtiment résilient, biosourcé, qui récolte l'eau de pluie, lequel il est végétalisé. On a optimisé, madame ».

Le Maire : « On peut aussi ne pas faire de parking. C'est-à-dire qu'on plante des arbres et après, on peut les espacer. Après, il faut comprendre... Après, il y a une cohérence urbanistique. Il y avait un parking, et on n'avait pas de place du village. Là, pour le coup, l'opération, après, on peut être contre, mais elle répond à tellement de critères favorables pour le village. Et d'ailleurs, je pense qu'une fois que tu l'auras définie, tu trouveras ça super. On est sur un projet qui répond à beaucoup de critères. Aujourd'hui, il faut comprendre aussi comment fonctionne l'urbanisme. On aurait aimé d'ailleurs avoir un peu vos observations au niveau du document stratégique. Mais il y a très peu d'espaces qui sont encore disponibles. C'est-à-dire qu'il faut comprendre aujourd'hui que dans les lois qui nous sont opposées sur la lutte contre l'étalement urbain, qui est aggravée par la loi littorale notamment, il y a très peu d'espaces. Et il y a énormément de contraintes qui ne sont pas les nôtres aujourd'hui. En fait, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le maire n'a pas tout pouvoir en matière d'urbanisme et qu'il suit un cahier des charges très clair. Quand on a des contraintes, notamment les zones inondables, qui sont faites par l'État, quand on a la loi montagne, qui se chevauche avec la loi littorale, quand on a la loi ZAN qui se profile, quand on a l'ensemble des dispositifs légaux d'urbanisme qui bloquent, qui figent les situations de façon extrêmement difficile. Alors, je ne fais pas un parapluie. J'appelle aussi votre attention là-dessus. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, c'est extrêmement compliqué de réaliser des opérations, y compris à cœur de ville. Donc, oui, il y a le choix. Tu peux dire, ça peut être très valorisé d'un point de vue environnemental si je ne plante que des arbres, sauf que les gens, ils ont besoin aussi de places, ils ont besoin aussi d'un parking et que ça fait aussi partie des choses. On le fait à l'endroit qui est dédié pour être fait, déjà existante. Tu voulais dire quelque chose ? ».

C Bianconi : « Je voulais rajouter. On est parti en formation pour l'application du budget. On est parti à Bordeaux avec les fondateurs de la méthode I4CE. Ce projet, il a été cité en exemple, je l'ai amené pour qu'il nous donne la bonne cotation parce que quand je regardais les critères, je disais c'est défavorable.

Donc, du coup, j'ai donné le montage complet du dossier avec tout le cahier des charges et donc, il est favorable à 94% pour l'atténuation changement climatique, parce qu'on recycle une friche, parce qu'on plante, parce qu'on récolte des eaux de pluie, parce qu'on fait du béton biosourcé ».

V Van Cauwelaert : « Il sera bio climatique ? ».

Le Maire : « Biosourcé ».

C Bianconi : « Et l'office de tourisme, il est, de par sa construction, passif ».

Le Maire : « En fait, l'exemple que vous avez choisi, c'est bien pour nous parce qu'on permet de le dire. On aurait peut-être dû communiquer dessus. En fait, c'est l'exemple français type national. C'est-à-dire que, pour le coup, ce bâtiment-là, dans la méthode du budget vert, il a servi de référence, je dirais, à toutes les collectivités de France et de Corse, s'ils souhaitent s'inspirer de ce qu'on fait. C'est bien, parce que, pour le coup, je crois qu'ils ont même communiqué dessus.

Donc, je vais conclure, quand même, sur ce compte administratif, parce que je ne voudrais pas retarder trop chacun d'entre vous. On est en week-end aussi. Donc, c'est le dernier compte de la mandature. Je voudrais quand même souligner la constance de notre engagement, la fidélité à nos objectifs et puis, surtout, à notre parole, qui a été tenue en matière budgétaire et bien au-delà. On a refusé de recourir à la hausse de la fiscalité locale, vous le savez. J'assume seulement la THRS, mais qui était un rééquilibrage normal. D'ailleurs, c'est Zonza ça qui a fait modifier, grâce à, je le dis encore, au député Colombani, la loi de finances sur cette question-là, qui a été une modification qui a permis à toutes les communes, non seulement de Corse, mais toutes les communes littorales, de pouvoir avancer sur ces questions-là. On est contents. Donc, aujourd'hui, c'est un bilan qui témoigne d'un choix politique qui est extrêmement clair. Investir massivement dans les services publics de proximité, garantir l'accès aux droits pour toutes et tous et faire de Zonza un territoire exemplaire. On vise l'excellence. Alors, c'est peut-être trop ambitieux, je n'en sais rien, mais, en tout cas, comme on dit, pour atteindre la lune, il faut viser les étoiles. On essaie d'atteindre au moins la lune, en toute humilité, mais, en tout cas, c'est un bel objectif. La progression, quand même. Je prends quelques exemples. 213 % de la redevance AEP, le doublement des recettes du camping, mais surtout l'explosion de la taxe de séjour, 250 %. Enfin, on démontre aussi, dans ce compte administratif, que l'action est efficace et cohérente et qu'elle est bénéfique pour le territoire. Il y a aussi, sachez-le, un souci d'équité en matière fiscale. Elle ne le dira pas, mais nous, on a fixé aussi ça comme objectif. Quand on a mis les mains sur les bases, notamment des taxes d'habitation, on a quand même trouvé des pépites. Bon, je ne vais pas les étaler, mais, quand même, on est remonté ça de 450 000 €. C'était de l'impôt que les gens ne payaient pas. Aujourd'hui, ils le payent. Donc, vous voyez, sans souci électoraliste, ils ne sont peut-être pas contents de les payer Peut-être qu'ils nous sanctionneront, mais tant pis. En tout cas, on a fait le travail. Aujourd'hui, l'effort d'investissement, il est sans précédent. Que vous dire de plus. C'est 19 millions d'euros mobilisés depuis 2020 contre 4 millions avant. C'est le fruit d'une vision partagée, que j'ai assumée pour le développement de Zonza et de Santa Lucia, avec une dette qui est ramenée à sa plus simple expression, historiquement basse. Alors, pour les futurs détracteurs de non-endettement, c'est stratégique, je vais vous dire pourquoi c'est stratégique. Aujourd'hui, on a fait le choix de faire, un, la démonstration qu'on avait une capacité d'investir sans couler par le biais de la dette, mais, surtout, on se garde la possibilité de le faire maintenant ou ceux qui viendront après nous. Imaginons, pour une raison x ou y, que la région nous fasse défaut sur le projet du parking ou sur d'autres projets que nous avons lancés, notamment les 15 millions d'euros, je vous le rappelle, prévus pour le réaménagement de Santa Lucia.

La commune, je l'ai dit la dernière fois, sera en mesure de faire face, quoi qu'il advienne. Donc, notre raisonnement aujourd'hui, c'est... On est autonomiste un peu, hein ? Beaucoup ? C'est l'autonomie, y compris financière. Je tenais à le dire, parce que ce n'est pas une volonté de ne pas avoir recours à l'emprunt, c'est le temps de... On prend les subventions d'abord, tout ça, c'est à 80 %, si demain, il y a un défaut, la commune sera là et pourra mener à terme les projets qui ont été aujourd'hui initiés. Voilà, qu'est-ce que je vais vous dire d'autre ? Donc des choix stratégiques que je viens de vous expliquer notamment, ce n'est pas de compromis sur la qualité du service public, un effort constant sur les ressources humaines, je tiens à le dire, parce que la ressource humaine, ça reste notre première richesse, optimisation des structures et recherche de cofinancement, ça a été notre fil conducteur depuis le début. C'est l'heure du bilan, plus qu'un document technique, c'est la traduction d'une ambition politique pleinement assumée, pleinement, pleinement assumée, qui est ancrée dans la réalité des besoins, mais aussi qui est tournée vers l'avenir, et pas le mien, mais l'avenir de tous, de tous ceux qui viendront, qui prendront cette collectivité, et qui auront la chance de trouver quelque chose de, à mon avis, déjà de propre, et fidèle à nos quatre axes. Le premier, c'était la collégialité et renoncer au clientélisme et une gestion saine et collégiale. On a essayé de le faire au maximum, en mettant le plus de collégialité possible, mais à l'impossible, mais de l'étonner, de ne pas être collégial avec des gens qui ne souhaitent pas l'être. On a renoncé la bétonisation, ça s'est fait, on a fait un PLU, on est passé de 1000 permis à 50, je crois que là-dessus, on a aussi tenu nos engagements. On a remis au cœur les zonzais, au cœur de notre politique sociale, voilà, ça s'est fait, le monde associatif et le reste. Et puis, il y avait le dernier axe, qui était celui du rayonnement, et bien je crois que c'était celui sur lequel je me posais le plus de questions. Grâce à vous tous, je dois dire qu'il fonctionne bien, y compris, je vois aujourd'hui avec le musée de la Résistance, puisqu'on rencontre le ministre de la Culture Mardi entre autres. Voilà, donc je vais vous remercier, je vais vous remercier pour votre attention, et puis je vais donner la parole au premier adjoint. Tu voulais poser une question ? ».

A Carli : « Oui, une petite question. Des observations ».

Le Maire : « Tu vas prendre la parole pour le faire voter ? ».

C Gibert : « Oui ».

Le Maire : « Mais si tu veux que je te réponde avant quand même ? ».

A Carli : « Moi je parle de l'augmentation des impôts, c'est vrai, il n'y a pas eu d'augmentation d'impôts, mais c'est un peu général dans tout le pays, en Corse comme en France, c'est qu'en augmentant, c'est peut-être une loi nationale, mais en augmentant les bases, les impôts ils augmentent. Quand vous prenez vos impôts, vos taxes financières des années précédentes, si vous regardez cette année, les taxes ont toutes augmentées. Et je pense que là la mairie, la municipalité pourrait faire un effort, parce que la commune de Zonza c'est une des communes les plus imposées de France. Il faut qu'on le sache, par habitant. Et vous ne pouvez pas le nier ça. Donc ça c'est quand même, je pense que, ne serait-ce que pour les gens qui sont à demeure ici, qui vivent ici, qui sont résidence principale ici, on pourrait faire des efforts. Ça c'est une chose ».

Le Maire : « C'est-à-dire baisser les impôts ? ».

A Carli : « Pas les baisser, mais essayer de voir au niveau des… ».

Le Maire : « Mais quoi alors ? ».

A Carli : « S'il y a possibilité au niveau des bases d'imposition, s'il y a possibilité de faire quelque chose, je ne sais pas, moi je ne connais pas ».

Le Maire : « Mais explique-nous, éclaire-nous. Travailler quoi sur les bases, par exemple ? ».

A Carli : « On dit qu'on n'augmente pas les impôts. C'est vrai, on n'a pas augmenté les impôts ».

Le Maire : « Et donc pour aller dans ce sens-là, tu sais qu'à chaque budget, on vote l'impôt. Tu as remarqué qu'à chaque fois, c'est le même. Et là, on va le revoter encore le même taux ».

A Carli : « Oui, mais on vote les impôts, mais finalement les impôts, ils augmentent quand même.

L Bartoli : « Au niveau national, tu veux qu'on aille contre…

Le Maire : « Il y a l'impôt... ».

A Carli : « C'est bien la base… ».

Le Maire : « Non mais il y a l'impôt communal qui dépend de... ».

C Bianconi : « Mais l'assiette elle n'a pas bougé depuis 65 ».

Le Maire : « Mais là, il parle des impôts nationaux, lui ».

A Carli : « Là, peut-être qu'il y a un travail à faire. Ce n'est pas une critique ».

Le Maire : « Non, non, mais j'entends, mais je ne comprends pas. Je ne comprends pas. Ton propos, c'est que tu reconnais qu'on n'augmente pas les impôts, mais tu dis que les impôts augmentent. Les bases, il faut comprendre quand on augmente les bases, qu'est-ce qu'on fait ? C'est juste qu'on catégorisation. Lorsqu'on travaille les bases, c'est qu'on reprend avec la commission des impôts qui enfin se réunit parce qu'elle ne se réunissait pas, la classification des habitations. Il y a une classification qui va de 1 à 7. En fait, sur la commune, de 2 à 7, c'est-à-dire de villa somptueuse entre guillemets au taudis. Et nous, quand on revoit les bases, on s'assure, parce que c'est un travail qui est fait à la loupe, au parcellaire, que chaque maison, elle est bien dans la bonne catégorie. Par exemple, tu ne peux pas avoir une maison classée 5, à Zonza, c'est-à-dire une maison qui commence à être vétuste et avoir une maison qui est classée en catégorie 5, comme on a trouvé à Punta d'Arasu, qui est déclarée à 20 mètres carrés, qui en fait 250, et qui est une villa somptueuse qui se loue à prix d'or.

A Carli : « Je suis d'accord ».

Le Maire : « Ce travail des bases dont tu parles, c'est celui qu'on a fait, c'est-à-dire c'est celui qui a généré, une l'augmentation des impôts dont tu parles, il a généré, pour les plus riches, je te le dis, 450… ».

A Carli : « Pas forcement… ».

Le Maire : « Les gens qui étaient sous-classés, qui payaient autant d'impôts que les gens qui avaient des villas modestes, ils se sont retrouvés dans la bonne case et effectivement, leurs impôts ont augmenté. Mais il n'y a pas eu d'inverse. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu des gens qui étaient forcément surclassés et qui payaient moins d'impôts. Mais ce que j'essaie d'expliquer, c'est de dire, nous, notre marge de manœuvre, elle est dans la compétence de ce conseil ».

V Van Cauwelaert : « Il y a quand même des gens qui ont fait remonter, et je pense que vous êtes au courant, parce qu'ils ont dû venir vous voir, que même en ayant des maisons assez modestes, il y a des gens qui ont ressenti une très forte augmentation... ».

Le Maire : « Non, mais ça ne marche pas comme ça. Il faut comprendre que la base, je t'explique, c'est qu'il y a une commission des impôts. C'est-à-dire qu'il y a un représentant de l'État, donc du Trésor, qui vient avec un fichier, c'est eux qui donnent ce renseignement. Et nous, il y a une commission dans laquelle... ».

A Carli : « Attention, on ne dit pas que c'est vous. Mais c'est un problème ».

V Van Cauwelaert : « Qui la note de la maison, c'est vous ou c'est le service des impôts ? ».

C Bianconi : « Non, c'est un H1, c'est eux qui remplissent ».

Le Maire : « C'est eux qui remplissent. C'est le propriétaire qui déclare à l'origine de la construction. Mais après, nous, on vérifie.

V Van Cauwelaert : « c'est là qu'on repasse en 1 ? ».

Le Maire : « Oui, mais parce que l'équipe précédente s'en est jamais occupé ».

C Bianconi : « Ce n'est pas nous, c'est l'État. Quand on les trouve, on les fait venir, ils remplissent, eux, leur H1 ».

A Carli : « Je ne dis pas que c'est la commune, c'est l'Etat ».

Le Maire : « Non, mais moi, je te réponds... ».

V Van Cauwelaert : « Vous n'intervenez pas dans les reclassements. Vous êtes au courant parce que les impôts vous le dit ».

Le Maire : « Nous, quand il y a une anomalie... quand on constate une anomalie... Je reprends l'exemple de la maison de 20 mètres carrés qui est déclarée 20 mètres carrés sur Punta d'Arasu et qui en fait 200. Je veux dire, nous, on la remet dans la... Alors, elle est en catégorie 6, si tu veux. On la remet en catégorie 2 et elle passe d'une taxe d'habitation de 400 balles à 4 000. Mais ça, c'est... Mais ce que j'essaie d'expliquer, sans aucune polémique, c'est ce que j'essaie d'expliquer. J'entends ce que dit Antoine. Mais ce que j'essaie d'expliquer, c'est qu'on n'a pas la main, nous, là-dessus. Voilà, nous, les taux d'impôt... Nous, quand on dit qu'on n'a pas un grand taux d'impôt, c'est-à-dire qu'on pourrait avoir recours …En 2017, quand il fait sa remontée budgétaire, c'est parce que, je me souviens, on était au Conseil municipal, ils ont augmenté les impôts. On avait voté un taux d'imposition. Enfin, je pense que tu t'en souviens aussi, Élise. Voilà, 2014, pour remonter, tu le vois. 2014, 2015, 2016, 2017. Ils ont augmenté les impôts de 25 %. 25 % d'impôts c'est-à-dire que, ce que tu vois en progression, aujourd'hui, chez nous, qui a monté, sans d'impôts. Si on avait augmenté encore les impôts de 25 %, on aurait un budget à 35 millions. Voilà, c'est ça que je veux dire. Et donc, en fait, on a scrupuleusement veillé à ça. Par contre, l'augmentation dont tu parles, et là, il y a un sujet, c'est la THRS. Donc, je l'ai dit, la THRS. Alors, c'est combien la THRS ? Il faut bien voir sur l'ensemble des produits de fonctionnement. C'est dans les 600 000 sur les 2,7 millions. D'accord ? Donc, ce n'est pas neutre, mais ce n'est que 600 000 sur 2,7 millions. Bon. Cette THRS, nous, nous avons souhaité, parce que, lorsqu'on a rédigé la délibération pour la THRS, c'est parti de Zonza. D'ailleurs, le préfet l'a récupérée pour pouvoir faire le décret d'application. Sauf que, nous, dans notre délibération, on a souhaité une différenciation. Et on a souhaité une différenciation par rapport au code des impôts sur les bases fiscales, justement, pour permettre aux résidences patrimoniales, notamment, de ne pas le subir. Donc, c'est pour ça qu'on a fait une augmentation mesurée ».

V Van Cauwelaert : « On sait de combien. ? ».

Le Maire : « C'est 180€ par an. C'est 180€ par an pour des gens qui ont une résidence secondaire. Mais qui n'ont plus de taxes d'habitation. D'accord. Parce qu'on l'a quand même regardé, ça aussi. Donc, il n'y a plus de taxes d'habitation. On avait deux options ».

La première option, c'était de dire on tient bon sur la différenciation dans notre délibération et on attend la décision du Conseil d'État. On a dit non. On va faire sans différenciation. C'est-à-dire, plutôt que de faire 60%, comme on fait dans certaines communes, on ne fera que 40%. On ne fait pas de différenciation. Par contre, on va attendre la décision du Conseil d'État. Et si demain, la différenciation dans le Conseil d'État est validée, on ira sur une modification de la délibération et on fera du 60% différencié ».

C Bianconi : « Par contre, il y a une notion qu'on oublie et que les gens n'ont pas en tête. C'est j'habite Zonza, mais je suis obligée d'aller travailler à Ajaccio. Du coup, ma maison de Zonza devient une résidence secondaire. Je viens à la mairie, je le déclare, je le justifie et la mairie fait une exonération ».

V Van Cauwelaert : « Et quand t'as des retraités ? ».

Le Maire : « Mais la plupart des habitants qui aujourd'hui, on voit, et la THRS, notamment, je parle des habitants de Zonza, parce qu'ils sont obligés d'habiter ailleurs, ils sont exonérables. C'est-à-dire que ça, c'est un point dans la différenciation qu'on a obtenu, nous. Bon, après, le retraité, qui a deux maisons, il a 180 euros de plus. C'est vrai, on comprend. Mais en même temps, s'il a plus de 65 ans, il peut avoir deux repas par jour pour 9,50 euros. Et il peut manger pour 270 euros, ce qui couvre largement les 180 euros de la taxe. Et en plus, des repas délicieux qu'on serait trop recommandés. Est-ce qu'il y avait d'autres questions ? ».

A Carli : « Oui, une question à propos des investissements. Où en est le groupe scolaire de Zonza ? Ça fait quatre ans qu'on tourne en rond. On a une école magnifique à Sainte Lucie. À Zonza, les gosses, il y a des bidons et des serpillières quand il pleut. Donc, il faut faire un effort. Il y a peu d'élèves, c'est vrai. Mais faisons un effort, moi, ça me contrarie depuis des années. ».

Le Maire : « Oui, mais je comprends que tu sois contrarié, Antoine, on était tellement contrariés quand on est arrivés que cette école était à l'abandon. Ça a été le premier projet qu'on a voté, il me semble. Donc, ce projet, il a été voté. Il est beau, d'ailleurs. La PMI, on a bien avancé. Et c'est vrai qu'il y a des difficultés aussi de mise en œuvre. Alors, il faut que tu saches qu'on a passé un marché public avec des entreprises locales qui répondent. On ne maîtrise pas une chose, c'est les huisseries, ça paraît bête, mais je vais vous le dire. On est bloqués là. On est bloqués sur les fenêtres. Voilà. Donc, il faut comprendre que quand on a fait un premier marché, entre-temps, il y a eu une envolée des prix des fenêtres et donc, on est obligés de repasser encore un marché. Et à chaque fois qu'on a un problème de ce type-là, on se prend autant de délais et c'est terrible à dire. Après, je ne peux pas jeter la pierre à Jean-Michel De Peretti qui fait de son mieux. Et on se retrouve avec, en fait, une envolée des prix qui a fait qu'on a été obligés. Et en plus, pour Zonza, pour trouver des entreprises qui répondent pour monter à Zonza et mettre des fenêtres, c'est un chemin de croix. Et nous, on ne peut pas… Ce qu'on ne peut pas faire, on ne peut pas dire à l'entreprise « aïo viens » ça, ça ne marche pas. » On a des procédures de marché public dans lesquelles on est un peu ficelés.

V Van Cauwelaert : « C'est juste à partir de quel taux que vous êtes… C'est 40 000 euros ? ».

C Bianconi : « C'est 100 000 euros ».

Le Maire : « C'est plus de 100 000 euros, mais là, c'est un lot complet, si tu veux. Ça fait partie d'un lot, c'est un marché public, c'est un des lots du marché. On ne peut pas traiter en dehors. À partir du moment où on a lancé le marché, le marché de l'école, c'est plus de 480 000€.

Donc, les 480 000, on est au-delà du seuil de 100 000. Donc, forcément, ça rentre dans une procédure de marché public. D'un lot dépend de tout le reste et donc, on est tenus par ça. La mauvaise surprise qu'on a eue, c'est qu'on avait trouvé, on était content parce qu'on a l'entreprise locale. La mauvaise surprise qu'on a eue, c'est qu'entre temps, sur l'indication, l'estimation, elle n'était pas connexe avec la réalité du prix. Donc, c'était presque deux fois le prix et on a été obligés de refaire une procédure de marché ».

C Bianconi : « Et vous avez revoté un plan de financement ».

Le Maire : « En fait, ça, on revote un plan de financement, on refait un appel d'offres et après, on n'est pas au bout, hein, c'est qu'il faut que l'entreprise, du coup, elle monte, qu'elle fasse. Et là encore on se prend des délais qui, malheureusement, sont longs. Bon. Normalement, si tout va bien, fin septembre, c'est fait. Et l'école, elle fera quand même l'objet encore d'améliorations. Tu sais, moi, le premier, hein, je voudrais que ce soit terminé avant les autres ».

P Quilici : « On a quand même refait tout le toit du préau. Il est tout neuf ».

L Bartoli : « Et puis, après ça, on fait aussi des choses pour essayer d'améliorer le quotidien, à savoir, quand on est arrivé, il y avait très peu de restrictions au niveau de l'organisation. Je ne sais pas si on se souvient, mais on avait la salle des petits qui est au premier étage et des grands qui est plus haut. Donc, on a fait installer un point d'eau avec des toilettes pour pas que les enfants soient obligés de descendre jusqu'aux toilettes en bas. Puis, on a réaménagé pour qu'il y ait une salle de sieste correcte parce que c'était juste un rebut avec la partie photocopieuse. Donc là, ça a été arrangé pour qu'il y ait une salle de sieste pour les petits. Il y a eu également un changement des ordinateurs et un budget qui est dédié pour que les enseignants puissent acheter des matériels et du nouveau mobilier tous les ans. Il y a eu des choses qui sont faites au quotidien ».

Le Maire : « Je vais rajouter aussi un point qui me paraît important, il n'y avait pas de sport à l'école de Zonza, maintenant Nicolas monte tous les lundis. C'est que là, cet agrandissement de l'école, c'est surtout aussi la création d'une ALSH. La PMI vient d'en valider le principe. Ça veut dire que on ne va plus avoir une garderie ludique mais une ALSH. Ça veut dire que les mamans qui veulent travailler en dehors de Zonza, elles vont pouvoir laisser leurs enfants. Et ça, c'est déterminant pour pouvoir lutter contre la désertification de l'intérieur. Et puis, je vais dire encore une chose pour terminer, pour dire à quel point l'école est un sujet pour nous. C'est la première fois qu'on a le recteur d'académie qui se déplace dans l'école de Zonza. Donc, le recteur nous a fait l'honneur de sa présence. Je vous annonce d'ailleurs qu'on a un vrai projet pour que cette école devienne bilingue. Et d'ailleurs, ça, ça nous fait plaisir. Donc, sur l'école et le bâtiment, on fait évidemment tout ce qu'on fait. Alors, on ne fait pas tout bien, c'est sûr, mais on fait. Alors qu'avant, rien ne se faisait. Et je suis content de voir que ça avance. Mais vous serez sans doute invité à l'inauguration au mois de septembre. Je vais passer, la parole à monsieur le premier adjoint, je sors pour que vous puissiez voter tranquillement ».

C Gibert : « Très bien. Mesdames et messieurs, nous allons donc passer au vote de ce budget. Donc je mets aux voix le compte administratif de la crèche, qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? ».

J Bartoli : « On va s'abstenir de tout, Christian, parce que vous avez dit qu'on est dans les commissions, l'opposition est représentée dans les commissions, et tu le sais très bien qu'on n'y est pas. Que ce soit la commission de la mer qui a été dite, ou la commission des finances. Pour l'instant, on n'a pas de compte rendu ».

C Gibert : « Donc je ne poserai plus la question qui s'abstient ».

J Bartoli : « Non, tu peux, on a un peu de temps ».

C Gibert : « Oui, je peux la poser, parce qu'il peut y avoir d'autres personnes. Très bien. Bon, donc, pour la cuisine centrale, qui est pour, qui est contre, il n'y en a pas, qui s'abstient ? Trois.

Concernant l'office de tourisme, qui est pour, qui est contre, il n'y en a pas, qui s'abstient ? Trois.

Concernant le compte administratif des mouillages, qui est pour, qui est contre, il n'y en a pas, qui s'abstient ? Trois.

Pour le compte M49, qui s'abstient ? Trois. Qui est contre ? Il n'y en a pas. Qui est pour ?

Pour le compte administratif du camping, qui est pour, qui est contre, il n'y en a pas, qui s'abstient ? Trois.

Pour le compte administratif du budget principal, qui est pour, qui est contre, qui s'abstient ? Trois. C'est bon, monsieur le maire peut revenir ».

Le Maire : « Merci. Merci Christian. Alors, on va être sous tutelle ou pas ? ».

C Bianconi : « Non, tout va bien monsieur le maire ».

Le Maire : « Bon, alors on n'est pas sous tutelle, on continue. Sinon, je vais démissionner de suite. Donc, on passe au budget maintenant. Merci de votre confiance. Le budget c'est important. On y va. Donc, on va faire du budget, on va faire budget par budget OK. Donc, tu m'as déjà tout mis dans l'ordre en fait, bien. Anne Claire, on y va s'il te plaît. Budget 2025. On va commencer par le budget de la crèche, si vous voulez bien. Donc, en dépenses et en recettes 1 300 000€ de recettes escomptées pour un résultat qui est remonté donc du RN-1 à 763 000€ pour des recettes en fonctionnement à 1 034 000€ qui s'équilibrent en dépenses pour le même montant. En investissement 273 023,17€. En dépenses, pareil, équilibrées à 273 023,17€. Donc, ces crédits couvrent la possibilité et les besoins. Donc, le budget s'élève à 1 034 539 €. Les chiffres progressent. Donc, on a quand même de 7% en recettes. Donc, ce qui nous permet d'améliorer le confort ainsi que la qualité du service rendu aux familles. Les charges de personnel sont conformes aux exigences qui vont nous permettre l'encadrement. Et les crédits provisionnés en investissement correspondent à la rénovation énergétique de la crèche ainsi que divers aménagements qui sont nécessaires à la sécurité enfant. Et ces travaux ont fait l'objet d'une délibération. Voilà. Je vous le rappelle. Des questions par rapport à la crèche. Non. Qui est pour. Contre. Abstention. Je vous remercie. Le budget de la crèche est adopté.

On a maintenant le budget de la cuisine centrale. Donc, en recettes, on se compte 1 013 767,20€. Un résultat reporté de 482 080€. Donc, au total 1 014 250€ qui s'équilibrent en dépense. Donc, c'est des crédits qui sont dédiés évidemment à la structure conforme aux besoins pour pouvoir fonctionner. Et à 535 267€, les budgets des sections sont équilibrés. La répartition, je vous la donne. C'est important. Sur les dépenses courantes, le 011, on sera à 525 900€. Alors qu'au budget 2024, on était à quatre cent trois mille. Et sur le 012, donc tout ce qui est RH, on est à 535 267€ également. À concurrence donc de 417 000€ pour l'année dernière. Les participations du budget de la commune, c'est aujourd'hui en 2024, 380 250€, soit 21 % de plus. Donc la subvention d'équilibre sera de 429 168,13€. Des questions ? On passe au vote, du coup ça permet de voter la subvention d'équilibre en même temps ? Qui est Pour ? Contre ? Non, Abstention, trois. 380 250 euros de subvention d'équilibre qui est pour, contre, non, abstention trois.

L'Office du Tourisme. Alors, une petite progression budgétaire là quand même aussi. Donc les recettes, 654 000€ avec une remontée de 194 256€ en recettes, un montant en recettes de fonctionnement de 848 265€. Bon, je vais m'arrêter deux secondes pour ce chiffre parce que je

me souviens quand j'étais à l'Office, c'était 80 000€ de budget, on est passé à 10 fois plus. Donc c'est juste, ça fait plaisir à voir. Dépense, donc 848 256€ et 23, donc en investissement, donc 208 000€ avec, en recettes et 208 000€ qui s'équilibrent en dépenses de la même façon. Donc les crédits de fonctionnement qui sont dédiés à cette structure, ils sont conformes évidemment aux besoins. Donc ça s'élève quand même à 848 000€, je le redis parce que ça montre, ça mesure aussi ce que la Commune fait en matière de tourisme. Alors cependant, il est utile de rappeler que maintenant les temps Spic et donc la structure est autonome financièrement. Donc c'est quand même bien que ça fonctionne bien et bravo Jean-Seb. Aucune subvention du budget général ne pourra venir, donc ça vous le savez, vous avez compris le fonctionnement. Aujourd'hui, l'Office du Tourisme perçoit la totalité de la taxe de séjour, plus de 600 000€ avec une progression de 230 %. Et surtout, je voudrais saluer sa politique qui est celle de l'excellence et puis qui va nous permettre d'arriver à terme à station classée. Station classée, ce qui est loin d'être neutre puisque ça sera encore des produits de fonctionnement pour nous. Puisque quand on est station classée, on peut récupérer les droits de mutation et on a estimé que c'était entre 300 et 400 000€ supplémentaires pour la Commune de Zonza. Je le dis en passant, mais 300, 400 000€ de produits de fonctionnement supplémentaires, c'est les produits de fonctionnement de la Commune de Quenza par exemple. Pour vous donner un ordre de grandeur. Et je voudrais juste terminer là-dessus, saluer le travail de l'Office, notamment sur les campagnes promotionnelles. Un petit clin d'œil aussi à Anne Claire quand même, qui est super com. Mais sur la campagne qui vient de sortir, sur la campagne de notoriété, vous allez la voir quand vous promenez l'aéroport de Figari, il y a peut-être dans tous les aéroports de Corse, il y a une très belle campagne de notoriété de la commune de Zonza Santa Lucia, avec nos logos et avec le travail remarquable d'Emmanuel Valli. Je tenais à le saluer. Tu avais une question Antoine ? ».

A Carli : « Oui, au niveau des droits de mutation, ça existait ? ».

Le Maire : « Non, ce n'est pas les mêmes. Oui, c'était la surtaxation quand on revenait à la fameuse taxe des 10%. Le problème, c'est qu'elle a été appliquée à géométrie variable, donc on n'est pas rentrés là-dedans. Je vous donne un peu la répartition de la dépense sur l'Office du tourisme. Sur du 011, on est à 175 000. Sur le personnel, on est à 447 000. Et on vire quand même en 023 à 189 000€ à la section d'investissement. Recette, taxes de séjour, 600 000. Marché, 10 000. Partenaires, 40 000. C'est constant. Excédents reportés, 194 000. Voilà, donc ces 496 000 vont servir à financer notamment tout l'immobilier urbain, puisque quand on aura terminé l'Office du tourisme de Santa Lucia, l'ancien Wagram, ça va pouvoir être équipé grâce à cet argent et le matériel numérique, ainsi que pour la campagne de notoriété dont je vous ai parlé et avec Emmanuel Valli. Voilà, la section est à l'équilibre. Donc sur les recettes, on a quand même 20 000 de l'ATC. On a un peu de 1068, 11 500. Et on vire à 189 000€. Des questions ? Non. Donc je vous demande d'approuver ce budget qui est pour, contre, abstention ? Il n'y a pas ».

A Carli : « Trois ».

V Van Cauwelaert : « Ça ne rentre pas ».

Le Maire :« Pardon à chaque fois, décidément. Mais tu vas me le faire rentrer, je compte sur toi. Le 1068 c'est l'affectation de résultats pour l'Office du tourisme à hauteur de 11 500 euros. Oui, 11 500 euros d'affectation de résultats pour l'Office du tourisme, qui est pour, contre, abstention trois. Maintenant, ça ne rentre pas, c'est que vous étiez tout contre, vous avez changé de stratégie, ça m'a un peu déstabilisé. Vous étiez contre tout, maintenant vous abstenez. J'ai du mal à suivre.

Budget mouillage, maintenant. Dépenses recettes. En recettes, 276 382 escomptées, pour remonter de résultats, 257 368€. Donc ça, c'est en recettes, qui s'équilibrent en dépenses pour le même montant. Sur la section investissement, on est sur le versement de la subvention à 33 692€. On est en section d'investissement à 111 658,42€. Le crédit de fonctionnement dédié couvre l'ensemble des besoins. C'est un budget conséquent aussi, à 433 750€. Les sections sont équilibrées, ce service qui est aussi érigé en SPIC, qui est autonome financièrement, qui dégage chaque année un excédent, je tiens à le dire, qui permet à pallier un besoin de financement pour le changement des pontons, autre amélioration nécessaire pour la Smel. Et puis, c'est un budget qui a progressé. Et on est content parce qu'aujourd'hui, il y a plus de 21%. Donc, c'est un beau travail qui est fait sur le maritime. On en est vraiment content. La répartition du 011, c'est 246 000€. Du 012, 51 000. Du 65, 30 000. On vire 33 000€ quand même, pour réinvestir. Pour optimiser la gestion du montage et le démontage de la Smel, qui est un vrai sujet pour nous, et pour respecter surtout les délais et notre AOT, on a passé un accord cadre avec une entreprise spécialisée qui encadre sous l'égide la responsabilité de Stéphane Gianni, et notamment les opérations. Cette année, on refait les corps morts, 73 à Vardiola, on tient à le dire, bravo. C'est un gros travail. Merci les services techniques et merci les services maritimes. Recette, taxes d'amarrage, 253 000. Excédent reporté, 157 000€ quand même, ce qui est loin d'être anodin. Donc, les crédits d'investissement affectés à la section s'élèvent aujourd'hui à 88 000€. Et 22 000€ vont être attribués aux opérations d'ordre nécessaires à l'amortissement des infrastructures. Voilà, section s'équilibre. En R01, on remontait à 17 700€ et on vire 33 000€ à l'investissement. Les questions ? Non. Qui est pour ? Contre ? Non. Abstentions Trois.

Alors, le M49, budget, budget de dépense et recette. Donc, en recette, le M49, je vous rappelle, c'est l'eau et l'assainissement de la partie montagne. En recette, escompté 171 558€ avec un résultat reporté de 15 441€ pour un montant de recette de 187 000€ équilibré en dépenses. En investissement, 134 828€ avec des restes à réaliser. Et donc, équilibré à 744 000€ en dépenses comme en recette. Donc, les crédits de fonctionnement qui sont dédiés à la structure sont conformes aux besoins. Donc, 187 000€, je le rappelle. Les exercices sont équilibrés. Ce budget en Spic, on a un excédent, on est content là-dessus, sur l'exercice 2024, qui n'était jamais arrivé depuis dix ans. Donc, on est excédentaire sur Zonza. C'est bien. Compte tenu de la bonne santé financière de ce service, on a pu passer un accord cadre pour la gestion de l'eau d'assainissement. Deux entreprises ont été retenues, la Sdec KYRNOLIA, pour un montant de 16 000€ hors taxes par an, en AEP, et la société MUSE, qui a remporté le marché pour l'assainissement, pour 18 000€ hors taxes. C'était une décision qui a été prise pour répondre à l'ensemble des contraintes fixées par la réglementation et pour la protection aussi des usagers. On va toujours plus loin dans la qualité. Monsieur le député, vous le savez, il y a pas mal de normes de plus en plus draconiennes. On s'y conforme, évidemment, mais, pour le coup, en externalisant une partie, ça s'améliorera, je pense. Mais ce qui va surtout améliorer les choses, à mon avis, c'est l'option UV. C'est un choix de la commune qui va être bon pour nous. En dépenses, sur le 011, on est à 91 000€. Sur le personnel, on a mis 10 000. Sur le compte 66, 39 711€. Recette, vente d'eau, 170 358 euros. Et on a reporté 15 000. Ces crédits d'investissement s'élèvent donc à 343 000€. Et 264 000 encore de restes réalisés sur les opérations qu'on avait menées. Il y avait quand même plus d'un million quatre de travaux qui ont été faits sur l'eau. Ça, c'est la pose des compteurs, il me semble. Ce montant sera consacré à la mise en place des gestions. C'est juste là. Ce qui va nous permettre de contrôler la pression et le débit des canalisations et aussi d'être éligible à d'autres subventions potentiellement. Il sera également réalisé un traitement pour les UV, pas UV, ce que je vous disais, pour Paccionitoli, c'est-à-dire pour Carabonna, et ici aussi pour Zonza, pour Valdo, donc un montant de 19 215€. On a également pris attache auprès d'un hydrogéologue, ce n'est pas une mince affaire, il est venu hier. Et pour pouvoir trouver des nouvelles ressources pour la commune de Zonza, partie montagne.

Et puis, je me dois aussi de stabiliser, y compris juridiquement, les conventions qu'on a avec Levie et San Gavino di Carbini. Parce que là encore, on a découvert des merveilles. Donc la section s'équilibre à 133 000€ et reste à 600 000€. Donc, on va voter le budget, qui est pour ? contre ? Non, abstentions Trois. Merci.

Le budget du camping recette escomptée 35 649,76€ qui s'équilibre en dépenses. 8689€ en recette d'investissement et équilibré en dépenses. Donc c'est des crédits de fonctionnement qui sont dédiés à la structure pour qu'elles puissent fonctionner. En 011, on a 17 250€, c'est les emplois qui permettent de travailler, et 15 000€ de récupération. Donc, pour répondre aux obligations réglementaires, on est bon. On a entrepris de créer des emplacements pour importer des HL, ça y est la communication on va partir là-dessus. Dédiée au personnel saisonnier qui travaille dans les commerces de Zonza, donc c'est ouvert, on va les attribuer rapidement. La convention de partenariat est d'une durée de 6 mois sera donc proposée à tous les socioprofessionnels qui en font la demande, dans la limite des places disponibles, évidemment. Les droits de place sont estimés à 33 000€, les crédits d'investissement effectués à la section s'élèvent en dépenses à 6 289€. Je ferai voter Patrick, moi je ne vais pas voter, je sors ou pas ? ».

C Bianconi : « Non, non, Karine, les services, veuillez noter que le maire ne participe pas au vote de cette délibération ».

P Quilici : « Pour le budget du camping, je vous demanderai de voter. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Trois, merci ».

Le Maire : « Le budget parking, la réglementation vous le savez, nous oblige à l'ouverture d'un budget annexe pour la collecte des droits de stationnement, puisqu'ils ne sont pas neutres, on a quand même pas mal, compte tenu de ces contraintes on ouvre cette année le budget parking, sur lequel on a approvisionné les recettes escomptées, les droits de stationnement, pour un montant estimé à 480 000€. S'agissant des charges qui s'y rattachent, on a provisionné les crédits pour le remboursement de la navette du Cavo et de Viseo, le matériel nécessaire au bon fonctionnement des parkings, la location du foncier à Pinarello notamment, ainsi que les charges des personnels liés à l'exploitation, et les sections sont équilibrées. On vote le principe, qui est pour ? Contre ? Abstentions 3. Merci.

Le budget lotissement, que je suis content de mettre en œuvre aussi. Donc, dans le cadre de notre politique sociale, et en particulier, c'est du logement destiné à favoriser l'installation de nouveaux ménages sur la commune, et plus particulièrement à la montagne. Donc, on a repris ce terrain. Vous savez, on l'avait rejeté à Denis Bertini. Et, voilà, on a pris le parti de réaliser un petit lotissement de 10 maisons jumelées. Ainsi, on va pouvoir proposer des lieux viabilisés avec le permis de construire qui est accordé dans le village, qui va permettre aux jeunes, et on va vendre ça pratiquement à prix coûtant, je pense, ce qu'on regarde. D'un point de vue comptable, il faut qu'on ouvre un budget, dit lotissement, on aura une gestion des stocks de lots, à mesurer le risque encouru par la commune. On va bien l'évaluer. Il y a une provision de 640 000 € qui va être faite pour couvrir les dépenses liées aux travaux de viabilisation, sur lesquelles on est subventionné, je vous rappelle, et un dépôt de PC. La session s'équilibre pour un montant à vente à prix coûtant. La commercialisation va partir très bientôt, je pense, c'est ça ? ».

C Bianconi : « ? On va passer au marché public pour la viabilisation ».

Le Maire : « Voilà, qui est pour ? Contre ? Abstentions 3 ».

C Bianconi :« On vote d'abord les subventions aux associations ».

Vote d'attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025

Le Maire : « Les subventions des associations OK. On a, pareil, toutes les associations de la commune, on a un volet qui est de 100 000 € qu'on a maintenu. Si vous voulez, je vous en donne les détails. Donc, on a une quarantaine d'associations qu'on finance sur la commune. C'est un monde associatif qui est, je reconnais, extrêmement dynamique et j'en remercie quand même.

Donc, les associations culturelles et patrimoniales de la commune. Maisons de la Jeunesse et de la Culture, MJC, 28 000 €, Zonza In Festa,5 000 €, Association Alta Muvra, 1 500 €, Association pour la conservation et la restauration du patrimoine de Paccionitoli 1 000 €. La section de Zonza des médaillés militaires 500 €, L'association des enfants sans soucis, à Levie 500 €, l'association Mattu du Mat 500 €, l'association A Litteratura 1 000 €, La paroisse de l'Alta Rocca San Francesco 1 000 €, Opus Corsica 1 000 €. L'association Mezza Voce 200 €. Soit un total de 40 200 € pour les associations dites culturelles et patrimoniales.

Les associations sportives communales et locales. La jeunesse et les sports, la GSF 5 000 €, on les salue parce qu'ils font un super travail sur la commune, le football club de Sainte-Lucie, 20 000 €, que je salue, son président qui est toujours partenaire et volontaire pour la commune. L'association des boules Alcudina, Taravu et Alta Rocca 5 000 €, Basketball Sainte-Lucie, 1 700 €, le volleyball de Sainte-Lucie, 1 500 €, la base nautique de Pinarello 2 000 €. Mention spéciale avec l'action qu'ils ont fait sur l'insertion et l'inclusion du handicap cette année. Avec la MJC qui, au-delà, a une politique inclusive extrêmement intéressante. D'ailleurs, il faut qu'on avance sur ces questions-là, Beach Tennis Club 500 €, l'association Altore 800 €, Sud Corse Triathlon 1 000 €, Bike in Lecci 500 €, SCIC Sporting Club de Bastia 2 000 €, la Team LB Performance 2A, 500 €. C'est quoi ça ? Je ne me souviens pas ».

C Bianconi : « C'est le fils d'Anthony Audar ».

Le Maire : « C'est ça. Sous total, 40 500 €. Ça c'était pour les associations sportives.

Association à vocation sociale, sanitaire ou environnementale, communale et locale. L'office central de la coopération de l'école OCCE 1 500 €, l'office central de la coopération de l'école OCCE de Zonza 500 €, La mission locale 2 000 €, l'Amicale des pompiers de Santa Lucia, 1 500 €, l'Amicale des pompiers de ZONZA 1 500 €, l'Associu di lotta contra u focu 800 €, le conservatoire des espaces naturels de la Corse 1 000 €, A Punta Bonivazinca 2 500 €, Umanu 800 €, Inseme 400 €, Association Endur'ensemble 400 €, Aidons les chats libres 1 000 €. Après on y reviendra, parce que là il y a un beau travail qui a été fait avec les associations pour la cause animale et la stabilisation. Ça avance enfin. Les sociétés mycologiques de Porto Vecchio 200 €. Donc sous total pour 14 500 €. Enfin, les associations nationales d'utilité publique et leurs délégations locales. La Ligue contre le cancer 700 €, Resto du cœur 500 €, Women Safe 4 000 €. Sous total, 5 200 €. Emploi global, 100 000 €. Je voudrais quand même dire un mot, et plus qu'un mot, pour Christelle Prietto, qui gère tous les locaux et les mises à disposition et le monde associatif. Un mot aussi pour le premier adjoint, qui veille à l'équité et une équipe, un beau binôme, qui travaille beaucoup pour que ce système fonctionne. Je voudrais franchement vous remercier parce que vous facilitez bien la tâche. Et j'allais vous dire aussi que ce que j'apprécie le plus, c'est que c'est toujours fait dans un esprit loin de la politique, je dirais. C'est fait dans un très bel état d'esprit. Merci, merci à l'MJC aussi quand même, parce que franchement, 300 familles, sur l'ensemble du territoire… ».

J Maestrati : « 380 familles ».

Le Maire : « A chaque fois, à chaque fois, je ne suis pas en actus. 380 familles dans la MJC, je ne sais pas si vous vous rendez compte du travail qui a été fait, c'est un truc incroyable. 380 familles, combien d'adhérents ? 600 ou 700 ? ».

J Maestrati : « Non, 587, je crois. Mais après, il y a des gens plus pratiques, plusieurs… ».

Le Maire : « Voilà, donc, merci. On est la dernière MJC de Corse, d'ailleurs ».

J Maestrati : « Non, la première… ».

Le Maire : « La première et la dernière Non, mais il n'y en avait que deux ».

J Maestrati : « Ah, la dernière, je ne sais pas ».

Le Maire : « Non, mais il n'y en avait que deux celle de Bastia a fermé ».

J Maestrati : « Elle a fermé C'était basé vraiment sur le bénévolat ».

Le Maire : « Donc, on est la seule MJC de Corse.

J Maestrati : « Oui. Ça peut être signalé.

Le Maire : « On va le faire quand on voit... Ça marche. Des questions sur j'imagine les Assos, questions, pas de questions ?

E Orabona : « Tu vas en parler à Rachida ? ».

Le Maire : « Oui, bien sûr, on en parle à Rachida ».

M Fedi : « Excuse-moi, Nicolas, la confrérie de l'Alta Rocca, elle a eu quelque chose ?

Le Maire : « Oui, Saint-Francescu ? Oui, oui, ils ont eu 1 000. Bon, après, c'est... Là, c'est un premier jet, et puis, voilà on fait en fonction des besoins. Si on a besoin on le fait. Très bien. Je vous propose donc de voter qui est pour ? contre ? Pour ? Abstentions ? 3. Pour les associations, c'est bien. OK.

C Bianconi : « Janine ne participe pas au vote ».

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Le Maire : « Les Taux, c'est toujours les mêmes, taxe foncière bâtie 22,65 %, taxe foncière non bâtie 104,80%, taxe d'habitation,17,60%, inchangé depuis X années. Qui est pour ? Contre ? Abstentions ? Adopté à l'unanimité.

Vote d'affectation d'excédents 2O24 vers les budgets 2025 : budget principal M57 et budgets annexes M57 Crèche et M4 office Municipal de Tourisme.

Le Maire : « Vote du budget. Dépense recette. Recette escomptée 8 451 525 €. Avec un résultat remonté de 3 569 467 €. La section, c'est 12 19 992 53 €. Donc, équilibrée, évidemment, en dépense. En investissement, on est à 5 166 193 € escomptés pour des restes réalisés de 6 307 732 €. J'y tiens, mais c'est quand même un sacré chiffre en restes à réaliser. Total de la section, 11 473 925 € équilibrée en recette, comme en dépense pour un total général du budget, de 23 493 917 €. Donc, je vous laisse apprécier la progression budgétaire de la Commune de Zonza. Les grands chiffres en dépense et en recette. Tout ce qui est en fonctionnement impôts et taxes, c'est 6 570 000 €. Dotation de l'État, 1 173 000 €. Produits et services et domaines, 416 480 €. En recette, les loyers de la Commune, c'est 260 000 €. En dépense sur la ressource humaine, 4 411 000 €. Dépense de gestion, 1 637 255 €.

En charge de gestion courante, 1 466 000 €. En autofinancement, 3 500 184 €. Sur l'investissement en dépense et en recette. D'abord, en recette, sur l'autofinancement, 3 500 000 €. Reste à réaliser 6 300 000 €. Les inscriptions nouvelles, 1 600 000 €. Et le FCTVA, 3 550 000 €. Je suis content d'y revenir parce que je n'en ai pas parlé tout à l'heure au compte administratif. Mais il est de 350 000 €. Donc on l'a mis à 355 000 € au budget. Et ça, c'est un indicateur budgétaire important, quand vous analysez un budget, vous regardez le FCTVA et vous regardez son évolution. On est passé de quelques 80 000 € à 356 000 €. C'est ce qu'on récupère, notamment les travaux en régie. C'est tout le travail de la Commune qui indique qu'il y a une grosse dynamique d'investissement sur la Commune et on ne peut que s'en féliciter. Sur l'investissement, on a en reste à réaliser 2 500 000 €. Sur les inscriptions nouvelles, 7 762 130 €. Il y a les 900 000 € dedans ou pas ? Non ? Attends sur les grands chiffres. Et le remboursement de la dette, donc 331 948 €. C'est un budget qui a été élaboré en tenant compte des programmes politiques pour lesquels les Zonzais nous ont élus. Vous voyez l'évolution du FCTVA. C'est un indicateur de santé financière et surtout de dynamisme d'investissement. On voit bien en 2024 comment ça fonctionne. Le total de la section de fonctionnement pour l'année 2025, c'est quand même 12 millions. Les dépenses de fonctionnement sont contenues, maîtrisées, ce qui nous permet d'injecter à la section d'investissement 3,5 millions. 3,5 millions, c'est des sous. C'est-à-dire 41% du budget de fonctionnement retourne à l'investissement. Ce qui est considérable, vous l'entendez. On n'est plus du tout dans la dynamique où on ne faisait que du fonctionnement. On est vraiment dans une dynamique d'investissement budgétaire puisqu'on dégage plus de 3 millions à l'investissement, ce qui est énorme, 41% du budget de fonctionnement. Sur la section de fonctionnement, les prévisions budgétaires de dépenses s'organisent comme ça. On a du 0,11 pour 1 million... Non ? Ah oui, c'est du 0,11. On a fait de grosses économies sur le 0,12. Donc on a en dépenses courantes au budget 1,6 millions. En 0,12, 4,4 millions. Avec l'attribution des produits, le renversement de la perception de la TS à l'OT, 665 000€. Et les fonds de péréquation intercommunales à 221 000€. Sur le 65, on a 1,4 millions. C'est un chapitre qui contient toutes les contributions obligatoires. Je vous les donne quand même parce que c'est important que vous les ayez en tête. Le SDIS, c'est 167 000€. Le SDE2A, c'est 29 000€. Mention spéciale pour le SDE2A, merci Marie-Thérèse Baranowsky pour ton action constante au SDE2A. Qui nous a valu quand même des magnifiques lampadaires. Je pense que tout le monde les a vues. J'espère que tout le monde les a appréciées. Merci Marie-Thérèse de ce travail constant avec le Président Pucci et Pierre Paul Cesari. Donc on a aussi les subventions aux assos, 100 000. Le CCAS, 30 000. Merci Manu. Excusez-moi pour le retard l'autre jour. Je me suis un petit peu démerdé comme une championne pour la présentation du budget du CCAS. CCAS dont j'aimerais quand même que vous présente très clairement l'action. Au prochain conseil qu'on fasse au prochain conseil l'action du CCAS. J'ai été assez impressionné par la quantité des choses qui se déroulent au CCAS ».

Vote de subventions d'équilibre de fonctionnement du budget principal M57 2024 vers les budgets annexes M57 Crèche 2025 et M57 Cuisine centrale 2025.

La subvention d'équilibre de la crèche, 336 000€. La cuisine centrale, 535 000, 66, donc les charges relatives aux emprunts communs. Donc là on n'a plus grand chose. On ne paye plus que 43 000€ de produits financiers quand on en payait jusqu'à 250 000 il y a quelques années. Sur le 0,23, on est à 3,5 millions, comme je vous disais 41%. Donc vous avez le petit camembert qui vous permet de voir un peu comment ça fonctionne. Donc les recettes, c'est pareil, on a du 0,13, 10 000€. Les produits et services, 416 000€. Alors là on n'a plus le million parce que comme on a voté le parking, il y a 480 000€ qui sont repartis dans un budget annexe. Donc du coup on a un peu moins mais je vous rassure les sous sont là.

Sur la fiscalité locale, on est à 5 423 000€. Taxe de séjour 600 000, en maintenant toujours, on n'a pas augmenté la taxe de séjour. Dotation et participation de ce chapitre budgétaire, puis l'ensemble des dotations. Donc la DGLC, la dotation globale aussi de fonctionnement, c'est 1 173 121€ que l'État nous verse. On a 1 million de quinquennale. 75 produits de gestion communale, là c'est les loyers 260 000€. L'excédent de fonctionnement, je le redis, j'aime bien le dire 3 569 157 euros. En investissement maintenant, donc tous les crédits alloués à la section d'investissement correspondent aux marchés qui sont engagés. La dépense, c'est 2 500 000€ de restes à réaliser pour 7,7 millions de nouveaux crédits pour tous les projets structurants de la commune. Vous avez tous les chiffres là 330 000€ d'encours de dettes. Compte tenu des obligations liées à la commande publique, certains dossiers en cours d'achèvement, c'est ce dont on parlait Antoine et les difficultés aussi qu'on rencontre. Nous aussi, notamment pour l'école de Zonza et les fenêtres. Je vais vous donner quand même un petit peu budgétairement la trace concrète de ce qu'on fait. L'extension de l'école de Zonza pour 485 000€. Il y aura une réception en octobre/novembre. L'aménagement des bâtiments polyvalents de Sainte Lucie de Porto Vecchio pour 245 000€. On aura une réception en avril. La renaturation des rues de Pinarello pour 771 000€. On aura une réception au 2ème semestre. Natura in paesu et Parc de Verdure à Santa Lucia pour 910 000€. On aura une réception au 2ème trimestre. L'office du tourisme à Sainte Lucie de Porto Vecchio pour 577 000€. On aura une réception au 2ème semestre. L'extension du CCAS pour 500 000€. On aura une réception au 2ème semestre. L'acquisition du matériel roulant, 210 000€. La sécurité routière, 225 000€. L'aménagement de la bibliothèque de Sainte Lucie de Porto Vecchio, je pense que vous avez été faire un saut, c'est magnifique. Bravo pour ce travail aussi. 120 000€ d'achèvement d'opérations avec l'acquisition de divers mobiliers. D'autres choses arrivent en phase opérationnelle dans l'exercice. L'extension du groupe scolaire de Sainte-Lucie pour 300 000€. La réhabilitation de l'ancienne gendarmerie pour 600 000€. Les infrastructures sportives, gymnase, basket pour 300 000€. La remise à niveau des bâtiments communaux de 520 000€. Les bâtiments polyvalents de Zonza pour 1,6 million d'euros. Les voiries communales et réhabilitations foncières pour 265 000€. L'aménagement et l'équipement des cimetières. Les voiries communales, c'est toutes les routes qu'on n'a pas pu faire parce qu'elles n'étaient pas encore à la commune, qui sont maintenant à la commune grâce au PLU. Ça a eu l'air de prendre du temps, mais il faut quand même un petit peu sécuriser juridiquement ce qu'on fait. Moi, je veux bien faire maire, mais les bracelets, non. Là, maintenant, c'est sécurisé, on y va. Aménagement et équipement des cimetières, 200 000€. Ça, c'est réceptionné à Taglio Rosso, le cœur des villes de Sainte Lucie de Porto Vecchio l'AMO 274 000€ et vous le savez, on est sur une opération qui va déboucher sur 15 millions d'euros d'investissement à Santa Lucia pour refaire le cœur de ville. Mise en conformité de Viseo aux 100 000€ qui ont été votés aussi. Les recettes d'investissement se constituent ainsi 6 300 000 de restes à réaliser, 1 600 000 de recettes nouvelles, 355 000 de FCTVA, 100 000 de taxes d'aménagement et du 1068 qui remonte à 776 458€ avec 3,5 millions à la section de fonctionnement. Donc, le montant global de l'ensemble des budgets, eh bien la commune de Zonza aujourd'hui en budget, c'est 29 513 010€ avec un encours de la dette qui ne pèse plus que 5,4 %. Donc, 29 millions de budgets. Alors qu'on a pris ça à 15. Donc, aujourd'hui, ça veut dire aussi qu'on aura la possibilité, quoi qu'il advienne, de finir l'ensemble, la liste non exhaustive des opérations que je viens de vous présenter puisqu'il y aura une vraie transformation de notre commune qui est en cours et qui n'arrêtera pas d'ailleurs. Dès le début de la mandature, on a fait le choix de la transparence, la rigueur. On a confié un audit global à Kopfleur. Tout ça a été analysé avant qu'on ne vienne. Moi, je suis content d'avoir fait cet audit. Les préconisations issues de cette étude, ça a été notre feuille de route. On est resté là-dessus. Aujourd'hui, on peut affirmer que non seulement on s'est conformé, mais qu'on a largement dépassé les objectifs fixés par le cabinet.

On a inscrit notre action dans une logique d'équilibre territorial, mer-montagne, de performance publique, d'anticipation des défis futurs avec toujours la conscience environnementale, celui au corps. En 2025, la commune va poursuivre avec détermination la mise en œuvre de son projet politique pour lequel les Zonzais nous ont élus et ont accordé notre confiance. Chaque budget qu'on a voté témoigne de notre engagement. Et puis, je dirais qu'on est vraiment dans un souci de développement harmonieux. C'est vraiment ce qu'on a toujours souhaité faire. Et on avance sur cette identité de notre village qui, aujourd'hui, retrouve quand même pas mal d'unités, au moins dans son nom, Zonza Santa Lucia. La priorité, elle est claire. Un service public de qualité, je vous le disais. On renforce la cohésion sociale, important pour nous, parce que vous pouvez faire le meilleur des PLU, si vous n'avez pas de cohésion derrière, vous n'avez rien. On place au cœur de l'action publique les jeunes, toujours les jeunes, la jeunesse, les anciens et les précaires. Et puis aussi l'économie et évidemment le développement économique. Et on y vient. Cette attention se traduit par le soutien renforcé des structures éducatives, sociales et de santé. A Zonza on poursuit la réhabilitation des infrastructures, l'extension du groupe scolaire, la rénovation énergétique des bâtiments, la création du bâtiment polyvalent, le stationnement, les créations de la résidence senior, le musée de la résistance corse. Tout ça, ça continue. J'oublie, il y a des choses, excusez-moi, mais on en a tellement fait que j'en oublie. On a également réalisé la rénovation des réseaux d'AEP. Bon, tout ça, on en a parlé et reparlé. Je ne vais pas revenir dessus. Sainte Lucie de Porto Vecchio très important pour nous, pleine expansion, les investissements se multiplient pour répondre aux besoins de la population. L'aménagement du bâtiment polyvalent ainsi que l'ouverture de l'ESP. Donc la maison de santé ouvre bientôt. L'extension du CCAS. Ça, c'est un beau projet pour nous. La création de l'office du tourisme au centre du village. La rénovation et l'extension du gymnase. La création du basket, le 3-3 on y est. Vous avez vu les paddles. On les a oubliés, mais ils y sont. Les voiries communales ainsi que la régulation frontière qui en découle. Toutes ces opérations démontrent dans chaque secteur qu'ils bénéficient de toute notre attention. On travaille pour tout le monde. Enfin, on essaye de ne rien oublier. Les projets Natura in paesu et le renforcement de la sécurité routière participent pleinement à cette dynamique. Je voudrais dire surtout aussi que vous avez voté. On vous a montré un projet majeur qui est la création du cœur de ville de Sainte Lucie pour un montant de 15 millions d'euros. C'est un programme qui est très ambitieux, je le reconnais, mais qui verra le jour. Avec un vaste espace piéton, la création d'une halle aux producteurs, un centre culturel, des locaux commerciaux et des logements qui vont être des véritables opportunités pour notre jeunesse aussi ou pour les investisseurs pour créer du développement économique et trouver en tout cas de l'issue à de l'emploi et de l'embauche. On va essayer d'insulter une nouvelle dynamique économique, favoriser l'installation de jeunes actifs, toujours, y compris dans le logement. Je vous rappelle qu'on a un programme à Zonza, mais qu'on a aussi un programme de logements à Sainte Lucie de Porto Vecchio, plus de 35 logements qui vont être bientôt à la commercialisation. On a fait 6 acquisitions foncières, la gare et le PLU va offrir une centaine de logements encadrés là aussi qui arrivent. Aujourd'hui, pour nous, la gestion rigoureuse des finances, c'est le nerf de la guerre. Si les finances ne sont pas tenues, c'est très compliqué d'avancer. Hausse continue des recettes, on n'augmente pas le taux, on va rester sur cette dynamique-là. Je vous dis, on fera de l'emprunt si demain c'est nécessaire moi ou d'autres au cas où la région fait défaut, ou l'État. Le reste des transferts, de près de 41% du budget de fonctionnement. C'est un objectif que je voudrais fixer pour le long terme. Quand une collectivité est capable de réinvestir plus de 40% de son fonctionnement dans l'investissement, pas toutes les collectivités sont en capacité de faire ça. Ça montre très clairement que oui il y a des impôts, mais que cet argent ne sert pas qu'en fonctionnement, il sert à vraiment réinvestir et à transformer les lieux et à rendre la commune meilleure.

L'équité territoriale toujours, parce que cette complexité de la commune sur 15 000 hectares, mer, montagne, des hameaux de partout, ce n'est pas facile à gérer tous les jours. Chaque projet est pensé pour répondre aux spécificités locales en servant l'intérêt commun. Chaque opération est désormais conçue pour répondre aux enjeux de la résidence climatique. Je vous ai présenté le budget vert et je suis content de vous y avoir sensibilisé, parce qu'on est les seuls pour l'instant à faire ça, mais ça deviendra vite obligatoire pour les communes de plus de 3 500, ça l'est pardon, mais je pense qu'ils viseront en dessous. Tout ça, ça nous permet d'être évalués et de répondre aux exigences de France 2030, parce qu'on s'inscrit aussi dans une politique gouvernementale qui nous permet d'obtenir un certain nombre de financements et nous, les financements ils sont bons d'où qu'ils viennent, évidemment, mais l'État et la région en priorité. Voilà, on va aussi s'orienter de plus en plus sur la transition énergétique, sur la production énergétique aussi et on veille vraiment de près, on a participé d'ailleurs, puisque le maire a été invité par les parlementaires pour donner son avis et en tout cas sa vision, celle du conseil municipal sur les avancées institutionnelles de la Corse. Enfin, il me reste à vous remercier, vous dire qu'il s'agisse d'eau d'assainissement en montagne, de mobilité sur le littoral ou d'accueil des enfances, eh bien on est sur une politique qu'on cherche solidaire avant tout, équilibrée, durable et ambitieuse, je vous disais qu'on vise l'excellence, mais c'est vrai, mais on le fait humblement, en tout cas on essaye. Je vous remercie, vous allez pouvoir passer au vote de ce budget, je peux répondre à toutes les questions que vous souhaitez avant de passer au vote et de vous dire au revoir, si jamais ».

M Fedi : « J'ai une observation qui n'a pas vraiment rien avec le budget, mais moi je voudrais saluer l'ensemble du travail des agents de la mairie de Zonza, ceux de Sainte Lucie je ne les connais pas, les locaux sont très propres, les gens sont extrêmement disponibles aimables et je crois que franchement il faut de temps en temps penser à les remercier et c'est vraiment du très, très bon boulot tous les services confondu ».

Le Maire : « C'est bien que les élus de premier plan le disent, enfin moi je suis... ».

M Fedi : « Oui il y a une très grande disponibilité

Le Maire : « Franchement je veux dire un truc sans paraître paternaliste, vous ne voudrez surtout pas, parce que j'exècre ça, mais en plus on s'attache vraiment aux gens avec qui on travaille maintenant il y a 5 ans, parce que ce n'est pas toujours facile et franchement on a quand même des liens forts avec l'ensemble des agents et c'est vrai que ça nous fait plaisir ».

M Fedi : « Quand on voit les « museaux » dans toutes les administrations et franchement il faut vraiment saluer le travail ».

Vote des Budgets Primitifs 2025 : budget principal M57 et budgets annexes M57, M4 et M49.

Le Maire : « J'aime à croire qu'ils se sentent bien et tant mieux. Voilà, je vous remercie pour ce budget, on va passer au vote. Des questions, pardon ? Des questions sur le budget ? Non, pas de questions, on va passer au vote alors. Donc, hormis toi, qui est pour ? Contre ? Abstention ?3.

Donc les budgets, compte l'administratif sont votés, il me reste à vous souhaiter un agréable week-end. Je vous remercie pour votre présence et un bon retour dans vos familles ».

<u>Questions diverses</u>

A Carli : « En 2024, quel est le montant des permis de construire accordés ? ».

Le Maire : « Je n'ai pas le nombre exact. Je pourrais te répondre sur 4 ans. Je n'ai pas fait sur 2024, j'ai peur d'en oublier quelques-uns. Mais il n'y en a pas des masses. Il va y en avoir une dizaine, non ? Je ne sais pas. En PC pur et dur ? Non, en PC, il n'y en a pas beaucoup. Je te les donnerai. Je n'ai pas là en tête pour te donner un ordre de grandeur. Sur les 4 dernières années, on en a, nous, perso, nous, on a délivré 50. Qu'on a délivré nous. Là tu viens et on le donne en même temps que le grand livre. On te fait un tableau récap comme ça tu as les permis ».

L Bartoli : « Dans le dernier bulletin il y a le chiffre ».

Le Maire : « Dans le dernier bulletin municipal, tu les as. Dans les permis que je compte, Mairie, hein, c'est les permis que je délivre, moi. Je ne mets pas dedans les permis qui viennent de permis d'aménager signés par Henri Paul. Je les ai distingués. Tu comprends ? Mais je te dis, on a une cinquantaine. Cette année, si on a livré une dizaine, c'est le max. Alors après, ça, maintenant, on en aura plus si tu veux passer avec le PLU dans les zones maintenant qui sont redevenues constructibles, il y aura sans doute des permis ».

Procès-verbal approuvé par le conseil municipal en séance du 28 juin 2025.

Le Maire,
Nicolas CUCCHI

Le Secrétaire de séance,
Lisa BARTOLI